

Commune de Servion

Municipalité

Préavis n° 07-2026

**Rapport de gestion
de l'année 2025**

Servion, le 11 mai 2026

Préambule

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion de l'année 2025.

Notre district Lavaux-Oron comporte toujours 16 communes. Le chef-lieu en est Bourg-en-Lavaux.

Population résidente permanente au 31 décembre 2025	suisse	étrangère	totale
Belmont-sur-Lausanne	2'928	963	3'891
Bourg-en-Lavaux	4'352	1'206	5'558
Chexbres	1'703	569	2'272
Forel (Lavaux)	1'675	438	2'113
Jorat-Mézières	2'708	501	3'209
Lutry	7'900	2'943	10'843
Maracon	500	65	565
Montpreveyres	501	169	670
Oron	4'899	1'552	6'451
Paudex	989	494	1'483
Puidoux	2'071	943	3'014
Pully	13'099	6'451	19'550
Rivaz	282	48	330
St-Saphorin (Lavaux)	318	75	393
Savigny	2'823	775	3'598
Servion	1'858	383	2'241
	48'606	17'575	66'181

Il est à rappeler (voir rapport de gestion 2024) qu'à fin de la même année, M. Olivier Auberson avait donné sa démission, provoquant dès lors une élection communale complémentaire pour accéder à la Municipalité avec l'élection de M. François-Xavier Henry au sein de la Municipalité.

Ce dernier reprend quasiment poste pour poste, les dicastères de M. Olivier Auberson.

C'est le lundi 13 janvier 2025 qu'il a donc été assermenté par Madame la Présidente du Conseil communal qui était accompagnée pour l'occasion par son Vice-président.

En 2025, la Municipalité a siégé à 43 reprises et elle a soumis 7 préavis à l'approbation du Conseil communal.

Comme d'habitude, les membres de la Municipalité ont, durant toute l'année 2025, représenté la commune de Servion dans le cadre de diverses séances de travail ou lors de manifestations qui ont eu lieu dans le District et en dehors de celui-ci. Cette démarche reflète une volonté de participer activement dans les affaires régionales et de pouvoir faire entendre la position de notre commune.

C'est également une obligation face à la mise en place de structures régionales et de collaborations intercommunales.

Durant l'année en cours, la Municipalité a décidé d'étoffer l'équipe de la Voirie, soumise à une charge de travail de plus en plus importante et pointue. De ce fait et pour ce faire, elle a engagé depuis le 1^{er} juillet, M. Frédéric Nicolet en qualité de Chef de la voirie.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à Monsieur Nicolet et plein succès dans sa nouvelle fonction et ses nombreuses et diverses tâches.

Une fois n'est pas coutume, les autres services (bureau technique, bourse, service de la population et greffe) n'ont subi aucune modification, ni changement durant l'année écoulée. Une stabilité toute retrouvée...

Table des matières

Préambule	2
1 Administration générale	6
1.1 Autorités - Administration générale	6
1.2 Personnel communal	7
1.3 Conseil communal.....	8
1.4 Intérêts généraux.....	8
1.5 Elections et votations en 2025.....	11
1.6 Référendums - initiatives - attestation de la qualité des électeurs	12
1.7 Naturalisations	12
1.8 Visite préfectorale.....	12
1.9 Nouveau règlement communal adopté en 2025	13
1.10 Archives communales	13
1.11 Informations à la population « tout-ménage » - site communal - iNotis	13
1.12 Transports	14
2 Finances communales.....	16
3 Domaines et bâtiments.....	17
3.1 Forêts	17
3.2 Construction du caisson forestier du Bois de Villars-Montet	18
3.3 Patrimoine arboré	19
3.4 Etat général des plans d'eau	19
3.5 Entretien général des bâtiments communaux.....	20
4 Travaux publics - Urbanisme.....	22
4.1 Routes et trottoirs.....	22
4.2 Eclairage public	24
4.3 Service hivernal.....	26
4.4 Matériel de voirie - parc des machines.....	26
4.5 Parcs et promenades - cimetière	27
4.6 Ordures ménagères et déchets.....	27
4.7 STEP - STAP et réseau des canalisations EC - EU.....	29
4.8 Bureau technique communal.....	32
5 Formation - Jeunesse.....	33
5.1 Autorités scolaires.....	33
5.2 Répartition des élèves pour notre commune - répartition des coûts	35
5.3 Société de Jeunesse et jeunes citoyens	35

5.4	Cultes et paroisses	36
6	Police.....	37
6.1	Sécurité publique - sécurité routière	37
6.2	Service de la population.....	38
6.3	Service de défense contre l'incendie (SDIS).....	39
6.4	Protection civile - ORPC Lavaux-Oron	41
7	Affaires sociales	42
7.1	Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron-Lavaux (ARAS).....	42
7.2	Accueil Petite Enfance Région d'Oron	46
8	Services industriels	49
8.1	Service des eaux - AIESFE	49
8.2	Service des eaux - AIEJ	52
8.3	Service du gaz.....	54
9	Informatique et cybersécurité	54
10	Biodiversité, Energie et Climat.....	55
	Conclusion	58

1 Administration générale

1.1 Autorités - Administration générale

Pour l'année 2025, la répartition des dicastères se présente comme suit :

Législature 2021-2026 dès janvier 2025		
Dicastères	Responsables	Remplaçants
Admin. générale - Finances - RH Affaires juridiques - Défense incendie Police - Aménagement territoire	Jérôme Oberson <i>Syndic</i>	Monique Ries <i>Vice-Syndic</i>
Cultes - Protection civile Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries <i>Vice-Syndic</i>	Yves Devaud
Instruction publique Affaires sociales Routes - Eclairage public	Yves Boand	François Henry
STEP et collecteurs EC/EU Service des eaux – Informatique Manifestations - Energie et Durabilité	François Henry	Yves Boand
Service de la Mobilité Police des constructions Forêts	Yves Devaud	Jérôme Oberson <i>Syndic</i>



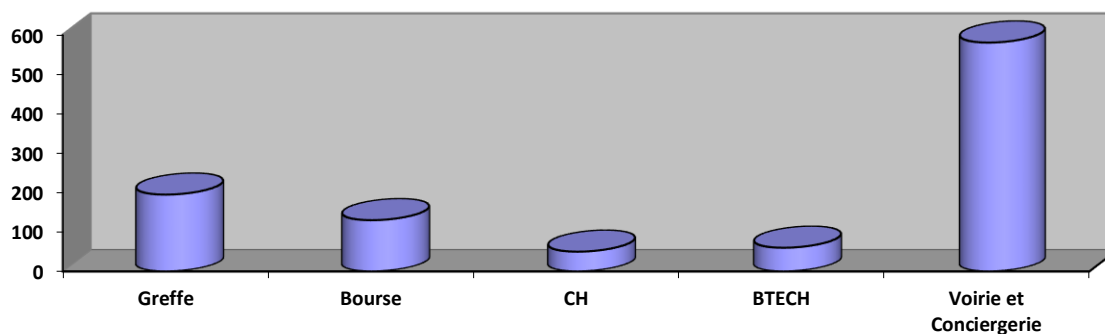
1.2 Personnel communal

L'effectif de notre personnel est composé de la manière suivante :

Effectif du personnel communal au 31.12.2025			
Services	Noms	Fonctions	Taux en %
Administration	Christophe Chaillet	Secrétaire municipal	100%
	Laure Oberson	Adjointe	55%
	Sandrine Dellanoce	Collaboratrice administrative	40%
Bourse	Patricia Dutoit	Boursière	70%
	Céline Matthey Montelone	Collaboratrice	60%
Service de la population	Anne-May Dufey	Préposée	50%
Bureau technique	Corinne Charbonnet	Collaboratrice administrative	50 %
	Céline Matthey Montelone	Collaboratrice	10 %
Voirie et bâtiments	Frédéric Nicolet	Chef de service	100%
	Carlos Alves	collaborateur	100%
	Raphaël Chapuis	collaborateur	100%
	Jérôme Padrun	collaborateur	100%
	Fabrice Ramoni	collaborateur	100%
	Cécilia Ferreira	collaboratrice	80%

Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent plein temps (EPT) au 31 décembre 2025 :

- 1.95 EPT pour administration générale
- 1.30 EPT pour la bourse communale
- 0.50 EPT pour le service de la population (CH)
- 0.60 EPT pour le bureau technique (Btech)
- 5.80 EPT pour les services de voirie et conciergerie



Formation du personnel

Le développement du personnel et la formation continue au fur et à mesure des années, étant des éléments indispensables au bon fonctionnement des différents services communaux.

La Municipalité y a toujours apporté une attention particulière et tous les services ont suivis des cours en 2025.



1.3 Conseil communal

Lors des trois séances du Conseil communal de 2025 (faute de sujet, celle de mars a été annulée), la Municipalité a présenté sept préavis qui ont traité des objets suivants :

- **Préavis n° 01-2025** : 1^{ère} partie - comptes 2024 - 2^{ème} partie - Rapport de gestion de l'année 2024 ;
- **Préavis n° 02-2025** : concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2026 ;
- **Préavis n° 03-2025** : relatif à la création d'un Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable et à l'adoption d'un règlement communal lié ;
- **Préavis n° 04-2025** : règlement concernant le personnel communal ;
- **Préavis n° 05-2025** : budget 2026 ;
- **Préavis n° 06-2025** : relatif au règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires ;
- **Préavis n° 07-2025** : relatif à l'introduction d'une gestion électronique des documents (GED), au renouvellement des infrastructures informatiques en partenariat avec les communes de Jorat-Mézières et Montpreveyres et à l'acquisition du logiciel Polco.ch.

Comme de coutume, ces préavis ont fait l'objet de rapports circonstanciés par les commissions compétentes et ont tous été acceptés par le Conseil communal.

1.4 Intérêts généraux

Fêtes et manifestations villageoises :

« **La Tête dans les Tilleuls** », le samedi 24 mai

Motivée par le succès rencontré lors des précédentes éditions de « Faites du Jardin », l'association « Les Jardinables » a décidé de passer à un échelon supérieur en organisant une journée dédiée aux amoureux des jardins ainsi qu'aux familles, grâce à des animations telles que, explorations dans les arbres, une grande chasse au trésor, des ateliers de bricolages et d'écriture et des contes en musique.



Un vide-greniers, plusieurs concerts et des food-trucks étaient également présents, afin de satisfaire toutes et tous, de plus, l'artiste Gaëlle Vejlupek a pu démontrer l'étendue de son talent par la réalisation, durant la journée, d'une magnifique fresque murale.

Cette manifestation a rencontré un succès bien mérité. Bravo et Merci aux organisatrices et organisateurs ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à cette réussite.

Pour rappel cette association est ouverte à toutes et tous et des informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site : www.jardinables.ch



Rouge FM - Top 5 meilleurs villages du canton de Vaud

À la suite de plusieurs votes des auditeurs et auditrices de cette radio, la Municipalité a eu l'agréable surprise que Servion soit désigné en tant que meilleur village vaudois en 2025.

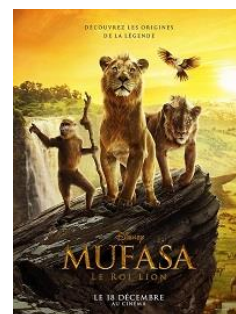
C'est ainsi que vous trouverez une plaquette posée devant la boulangerie villageoise à Servion, qui a été remise lors d'une émission spéciale et en direct à Servion le 8 juillet, où cafés - croissants et chocolats furent offerts aux villageois.ses et aux enfants venus en nombre assister à l'émission.



Cinéma Open-air, le jeudi 31 juillet

La place des Tilleuls s'est transformée, pour l'occasion, en cinéma afin de permettre aux cinéphiles, grands et petits, de savourer la douceur d'une soirée estivale tout en profitant de la diffusion des films « Mufasa » et « Indiana Jones et le cadran de la destinée ».

Un bar tenu par la jeunesse de Montpreveyres-Les Cullayes était à disposition des spectatrices et spectateurs afin de satisfaire leur soif et d'apaiser leurs petits creux.



Fête nationale, le vendredi 1^{er} août

Organisée en collaboration avec la commune de Montpreveyres, cette manifestation a fait la part belle aux activités familiales, avec, dans la journée, tournoi de pétanque ainsi que rallye pédestre alliant activités physiques et intellectuelles.

Dans la soirée, les communes ont, comme de coutume, offert le verre de l'Amitié ainsi que des saucisses grillées. S'en est suivi la partie officielle, composée du discours officiel et de l'hymne national.

L'allumage du grand feu patriotique, le cortège de lampions et le superbe spectacle de feu et lumière exécuté par la compagnie Paradox ont clos cette magnifique journée appréciée de toutes et tous.



Journées des Seniors le jeudi 28 août 2025

Malgré le temps maussade, c'est avec bonheur que 120 personnes ont participé à cette sortie au programme aussi chargé qu'enrichissant.

Départ aux aurores en car, direction Ste-Croix avec comme première étape la visite du musée MUMAPS et la découverte de ses fantastiques automates.

Visite terminée, les cars emmènent la joyeuse équipe au-delà de la frontière suisse, jusqu'aux Hôpitaux Neufs afin d'embarquer dans le Coni'Fer, train historique qui utilise un tronçon du célèbre « Orient Express ».



C'est donc lors d'un voyage sur les rails et dans le temps que les succulentes saucisses de Morteau permirent à chacune et chacun de se rassasier.

Une dernière étape à Juraparc, au col du Mont d'Orzeires a permis à toutes et tous de se désaltérer et de profiter du soleil qui avait décidé de réapparaître.

Agrémentée d'une sympathique ambiance, cette « course d'école » s'est terminée dans la joie d'une journée particulière et appréciée. Merci aux organisateurs.



Heureux anniversaire aux jubilaires qui ont fêté leur 90^{ème} anniversaire

En 2025, cinq nonagénaires ont pu recevoir une délégation municipale venue apporter les vœux des autorités, accompagnés d'une attention destinée à marquer cet événement important.



Fenêtres de l'Avent

Inclus celle de la municipalité et celle du conseil, ce sont en tout 14 fenêtres de l'Avent qui ont permis aux habitantes et habitants de se retrouver afin de partager un moment de convivialité et de faire encore mieux connaissance. Un Merci tout particulier à celles et ceux qui ont organisé ces fenêtres.

Marché de Noël

Comme de coutume, accompagné de son âne et de ses petites lutines, le Père Noël n'a pas manqué son rendez-vous avec les enfants de la commune afin de prendre note des multiples commandes et distribuer de délicieux pains d'épices.



Les plus grands ont également pu profiter de cette journée par la vente de sapins, en savourant le délicieux vin chaud offert par la municipalité ou encore en musardant parmi les stands colorés et alléchants du marché de Noël.

Bravo à toutes celles et ceux qui ont contribué au succès de cette journée.

Moudon Tourisme

En 2025, la commune a adhéré à l'organisme Moudon Tourisme avec comme objectifs :

- soutenir les acteurs touristiques,
- promouvoir les manifestations,
- organiser des événements dans les communes membres.



1.5 Elections et votations en 2025

Les premières votations de l'année, se sont tenues le dimanche 9 février avec comme objet fédéral :

1. Initiative populaire du 21 février 2023 « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) ».

Résultats des votes : 69.80% de non, le projet a été rejeté.

Le 27 février 2025, le bureau électoral cantonal informait par courriel que la votation fédérale du 18 mai 2025 était annulée et qu'il n'y aura pas non plus de scrutin cantonal.

Les électeurs se sont ensuite rendus aux urnes le dimanche 28 septembre avec comme objets fédéraux ;

1. Arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires.

2. Loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électronique (Loi sur l'e-IK, LeID).

Résultats des votes : 57.73% de oui pour l'objet 1) et pour l'objet 2), 50.39% de oui.

Quant aux objets cantonaux, ils étaient les suivants ;

1. Initiative populaire Pour une sauvegarde du patrimoine naturel et des ressources dite « Initiative Sauvons le Mormont » et son contre-projet ;

2. Modification de l'article 93 al.4 de la Constitution du canton de Vaud visant à préciser le champ d'application du quorum dans le cadre des élections communales et cantonales ;

3. Modification de l'article 142 de la Constitution du canton de Vaud visant à faciliter l'accès aux droits politiques communaux pour les étrangères et étrangers.

Résultats des votes : 54.89 % de non pour l'objet 1) - 47.43% de oui pour l'objet 2), objet accepté et 54.15% de non pour l'objet 3).

Le 30 novembre se tenait les troisièmes et dernières votations avec comme objets fédéraux :

1. Initiative populaire « Pour une suisse qui s'engage (initiative service citoyen) » ;
2. Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) ».

Résultats des votes : 84.15% de non pour l'objet 1) et pour l'objet 2), 78.28% de non.

Les objets cantonaux soumis étaient ;

1. Modification des articles 74 et 75 de la Constitution du Canton de Vaud pour que tous.les les Vaudois.es, y compris les Vaudois.es de l'étranger, puisse élire les Conseillers aux Etats ;
2. Modification des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud ainsi que l'ajout de l'article 179d visant à mettre au terme aux discriminations en matière de droits politiques contre les personnes atteintes de troubles psychiques ;
3. Initiative populaire « Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici ».

Les résultats sont : 63.80% de oui pour le 1), 71.30% de non pour le 2) et 63.50% de non pour le 3).

La Municipalité profite de ce rapport pour remercier le Bureau du Conseil pour l'excellence de son travail.

1.6 Référendums - initiatives - attestation de la qualité des électeurs

Les communes ont pour mission d'attester la qualité d'électrice/électeur de l'ensemble des signataires des initiatives et des référendums. A Servion, cette tâche incombe au service de la population.

En 2025, sur 495 signatures à identifier et à attester, seules 447 répondaient aux exigences et aux critères requis. Les signatures non prises en compte concernaient essentiellement des doublons ou des signatures de personnes qui n'avaient pas le droit de vote dans notre commune (personnes mineures ou de nationalité étrangère notamment).

1.7 Naturalisations

L'enregistrement des demandes se fait auprès du Canton qui transmet ensuite les dossiers aux communes pour la suite de la procédure. Ces dernières reçoivent les candidat.e.s pour l'établissement du rapport technique, le test des connaissances (s'il est requis) et une audition par la Municipalité qui statue sur l'octroi ou le refus de la bourgeoisie de la commune.

En 2025, la Municipalité a traité 10 dossiers qui ont tous reçu un préavis favorable de la Municipalité et par la suite du Canton.

Le Service communal de la population a quant à lui reçu 12 avis de naturalisation dont 1 facilitée par mariage.

1.8 Visite préfectorale

Comme de coutume et comme chaque année, la préfecture « visite » les communes du District et procède à un contrôle de sa gestion ainsi que des différents registres tenus.

Il s'agit d'un jour important tant pour la Municipalité que pour le personnel communal ainsi que le Bureau du Conseil, puisque leur travail est évalué par un représentant du Conseil d'Etat vaudois.

Monsieur Cédric Alber, Préfet, est venu à Servion le mercredi 12 novembre 2025. Il a été reçu par la Municipalité, la Présidente et la secrétaire du Conseil communal ainsi que par les différents.es chefs.fes des services administratifs.



À noter que M. Alber est entré en fonction en tant que préfet de notre district le 1^{er} juillet 2025. Pour rappel, le préfet est nommé par le Conseil d'Etat vaudois et il a succédé à M. Daniel Flotron (voir rapport 2024) parti à la retraite.

Nous avons plaisir à relever que la gestion de notre commune a rencontré sa totale approbation et la Municipalité en profite ici pour remercier l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et la qualité du travail fourni.

1.9 Nouveau règlement communal adopté en 2025

Trois règlements ont été adoptés ou mis en vigueur en 2025, à savoir :

- Le Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable ;
- Le personnel communal ;
- La taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires.

1.10 Archives communales

Rien de spécial n'est à signaler concernant les archives communales en 2025 mais une réflexion est faite concernant l'archivage pour la fin de la législature en cours (juin 2026). À noter tout de même que les archives du bureau technique qui se trouvaient dans le bureau de Les Cullayes ont été rapatriées dans le bâtiment communal de Servion.

1.11 Informations à la population « tout-ménage » - site communal - iNotis

Une dizaine de missives ont été adressées aux habitants des deux villages. Elles sont à chaque fois insérées sur le site communal www.servion.ch que nous vous invitons à consulter régulièrement.

La brochure contenant des informations pratiques, intitulée « *Info Servion* », est remise à chaque nouvel.le arrivant.e. Elle est régulièrement mise à jour, consultable sur le site communal et une version papier est à disposition au greffe municipal.

La Municipalité vous rappelle son moyen de communication avec l'application ; iNotis.

Cette dernière sera de plus en plus utilisée pour des raisons écologiques et économiques au détriment du « tout-ménage » qui est imprimé chaque fois à environ 1'000 exemplaires !

iNotis permet de communiquer plus rapidement et d'atteindre quasiment tout le monde, via son téléphone portable. Plus de 800 personnes ont téléchargé cette application et sont abonnées.



D'autre part, la Municipalité vous invite toujours et fortement à découvrir le site communal : www.servion.ch.

Fréquentation et ponctualité

Lignes du Jorat et Servion

2025

1.12 Transports



Service de la Mobilité

Fréquentation

Voyageurs annuels par ligne

Servion	Montées 2024	Montées 2025	Ecart montées 2024 vs 2025	Ecart montées 2024 vs 2025 en %
10.360 Epalinges Croisettes - Mézières VD - Servion - Lausanne Sallaz	489'355	515'109	25'754	5.3%
10.365 Moudon - Mézières VD - Forel - Lausanne Sallaz	470'535	476'420	5'885	1.3%
10.385 Servion - Oron-la-Ville - Palézieux - La Rogivue	184'828	187'363	2'535	1.4%
TOTAL	1'144'718	1'178'892	34'174	3.0%

Jorat + Servion	Montées 2024	Montées 2025	Ecart montées 2024 vs 2025	Ecart montées 2024 vs 2025 en %
10.360 Epalinges Croisettes - Mézières VD - Servion - Lausanne Sallaz	489'355	515'109	25'754	5.3%
10.361 Lucens - Moudon - Epalinges (direct)	76'244	170'696	94'452	123.9%
10.362 Moudon - Mézières VD - Epalinges Croisettes	693'403	663'669	-29'734	-4.3%
10.365 Moudon - Mézières VD - Forel - Lausanne Sallaz	470'535	476'420	5'885	1.3%
10.366 Montpreveyres - Mézières VD - Vulliens - Vucherens - Syens	62'936	59'902	-3'034	-4.8%
10.385 Servion - Oron-la-Ville - Palézieux - La Rogivue	184'828	187'363	2'535	1.4%
TOTAL	1'977'301	2'073'159	95'858	4.8%

Fréquentation

Montées/descentes moyennes/jour

Ligne	Lundi-Vendredi			
	Montées moyennes/jour 2024	Montées moyennes/jour 2025	Ecart montées moyennes/jour 2024 vs 2025	Ecart montées 2024 vs 2025 en %
10.360	1'656	1'809	153	9.2%
10.361	305	674	369	121.0%
10.362	2'073	2'046	-27	-1.3%
10.365	1'555	1'632	77	5.0%
10.366	237	231	-6	-2.5%
10.385	672	668	-4	-0.6%
TOTAL	6'498	7'060	562	8.6%

- L'augmentation de fréquentation est plus favorable en moyenne par jour qu'en nombre de voyageurs totaux car la période horaire 2024 comporte une semaine supplémentaire par rapport à la période horaire 2025.
- Il existe donc un biais sur l'évolution du nombre totaux de voyageurs, mais pas dans l'utilisation journalière moyenne.

Ligne	Samedi			
	Montées moyennes/jour 2024	Montées moyennes/jour 2025	Ecart montées moyennes/jour 2024 vs 2025	Ecart montées 2024 vs 2025 en %
10.360	693	696	3	0.4%
10.362	1'739	1'742	3	0.2%
10.365	760	793	33	4.3%
10.366	15	19	4	26.7%
10.385	139	215	76	54.7%
TOTAL	3'346	3'465	119	3.6%

Ligne	Dimanche			
	Montées moyennes/jour 2024	Montées moyennes/jour 2025	Ecart montées moyennes/jour 2024 vs 2025	Ecart montées 2024 vs 2025 en %
10.360	458	453	-5	-1.1%
10.362	1'145	1'065	-80	-7.0%
10.365	442	456	14	3.2%
10.366	14	13	-1	-7.1%
10.385	90	144	54	60.0%
TOTAL	2'149	2'131	-18	-0.8%

Ponctualité 2024 vs 2025

Aux terminus et arrêts déterminants

10.360	2025	2024
Ponctualité globale	87.51	92.49
Epalinges, Croisettes	92.90	94.36
Mézières VD, station	88.10	93.32
Lausanne Sallaz	84.20	90.65

10.362	2025	2024
Ponctualité globale	89.99	93.29
Moudon, gare	95.00	97.48
Mézières VD, station	85.70	90.17
Epalinges, Croisettes	93.50	95.35

10.365	2025	2024
Ponctualité globale	80.47	90.13
Lausanne, La Sallaz	79.10	90.53
Mézières VD, station	78.10	87.82
Moudon, gare	90.50	96.29

10.366	2025	2024
Ponctualité globale	90.25	92.32
Montpreveyres, village	97.60	98.17
Mézières VD, station	85.50	88.90
Syens, Clos du Château	91.20	91.12
Moudon, gare	93.50	96.93
Syens, Champs-du-Chêne	90.40	96.89

10.361	2025
Ponctualité globale	94.26
Lucens, gare	94.10
Moudon, Gare	95.10
Epalinges, Croisettes	95.10

10.385	2025	2024
Ponctualité globale	90.05	85.56
Servion, Zoo-Tropiquarium	88.60	
Oron-la-Ville, centre	88.70	
Palézieux, gare	90.00	
La Rogivue	94.60	

- Baisse générale sur le Jorat en 2025
- Principalement due aux nombreux travaux entre Moudon et Lausanne
- La 10.385 continue de s'améliorer

Qualité

Réactions clients

Réactions clients au 31.12.2024*				Réactions clients au 31.12.2025*		
	Nb de réactions	Dont critiques	Voy/critique*	Nb de réactions	Dont critiques	Voy/critique*
10.360	38	36	13'057	89	82	6'282
10.361	20	16	4'765	64	58	2'943
10.362	82	72	9'328	86	75	8'849
10.365	51	46	9'895	90	81	5'882
10.366	4	4	13'821	7	7	8'557
10.385	29	21	8'801	31	20	9'368

*Source : <https://rconnect.p-padlake.aws.pnetcloud.ch/connect/#/apps/b01b2390-4fbb-40d4-a001-3f5b3bb93fec/access>

FOCUS SUR LES CAUSES DE CRITIQUES T1-T4 2025 - 10.360-361-362-365-385 confondues

Fiabilité	130	(2024 : 81)
Personnel de conduite	105	(2024 : 95)
Autres (résa - titre transport- offre place - info voy.)	71	(2024 : 47)

Personnel de conduite	2024	2025
Voyageurs oubliés	30	32
Voyageurs pas laissés descendre	13	8
Style de conduite	9	20
Comportement/Sympathie	25	21
Compétences professionnelles	18	24

Fiabilité	2024	2025
Correspondance Bus-Bus	1	5
Correspondance Bus-Train	2	8
Annulation de Courses	44	77
Ponctualité	34	40

Pour plus d'information : www.carpostal.ch/changement-horaire/vald

2 Finances communales

Tous les rapports qui se réfèrent aux finances communales font partie du préavis n° 06-2026, comptes 2025.

3 Domaines et bâtiments

3.1 Forêts

Les forêts des villages de Servion et de Les Cullayes ont une surface forestière exploitable de 108 hectares.

Depuis janvier 2018, la gestion des forêts communales est confiée, sous contrat de « *bail à ferme pour biens-fonds forestiers* » au Groupement forestier Broye-Jorat.

Nos forêts en 2025, rapport de M. Didier Gétaz, Garde forestier pour Servion



La possibilité de coupe annuelle de la commune de Servion est 900 m³ de résineux et de 250 m³. Le martelage dans les forêts communales a eu lieu le 21 mai 2025. Cette année nous avons martelé principalement dans les peuplements de résineux, ces peuplements représentant la majorité des forêts de Servion et les vieilles futaies étant particulièrement sensible aux attaques de bostryches. 2025 a toutefois vu un volume de coupes forcée inférieur à celui de 2024.

Concernant les soins aux jeunes peuplements, soins cultureux et soins aux plantations, ce sont environ 8.97 ha qui ont été traités en 2025, répartis comme suit, 6.5 ha de soins cultureux réalisés par des soins modérés et 2.47 ha de soins aux plantations réalisés par des travaux de fauchage.

Deux plantations ont été réalisées dans les forêts de Servion en 2025, la première plantation a été réalisée le long de la route de Les Cullayes en face du Tropiquarium à la suite d'une coupe de réalisation planifiée. Cette plantation a été réalisée avec les écoles de Servion en collaboration avec une équipe de la voirie de Servion et l'entreprise ayant effectué les travaux de coupe en début de saison. La deuxième plantation a été réalisée dans le haut du bois de Villars-Montet à la suite d'une coupe due à un foyer de bostryches. Au total ce sont 1163 jeunes arbres qui ont été plantés et répartis dans les différentes essences suivantes, 100 pins sylvestre, 68 Châtaigniers, 50 Noyers communs, 375 Chênes Sessile, 295 Charmes, 275 Erables planes.

À la suite d'accidents, aux conséquences tragiques, survenus dans d'autres régions de Suisse Romande, le Groupement forestier est en cours d'élaboration d'un concept de surveillance et de sécurisation des zones d'accueils en forêts. Il est toutefois important de rappeler à la population que la forêt est un milieu naturel qui peut s'avérer dangereux (risques de chutes de branches ou d'arbres), l'évolution du climat fragilisant d'autant plus certaines essences il est primordial de rester attentif lors des balades en forêts.

La Municipalité et le groupement forestier Broye-Jorat remercient tous les propriétaires, locataires ou utilisateurs de leur compréhension pour les désagréments qui ont pu leur être occasionnés lors des travaux exécutés durant l'année 2025 et remercient également le personnel communal pour leur précieuse collaboration.

Pour tous renseignements complémentaires : <https://www.gfbj.ch>

Résumé des interventions 2025

Volume martelé en 2025 (pour coupe saison 2025-2026)

- Coupes ordinaires : Résineux 421 sv
Feuillus 2.8 sv

Volume coupé en 2025 (01.01.2025 au 31.12.2025)

Coupes ordinaires :

- Résineux : 429 m³
- Feuillus : 9 m³

Coupes forcées bostryches et Chablis :

- Bostryches : 255 m³
- Feuillus : - m³

Volume total de bois coupé en 2025 : 1'116.8 m³

Volumes vendus par assortiments (selon décomptes d'achats du 01.01.2025 au 31.12.2025)

- Bois de service résineux : 327 m³
- Bois de service feuillus : -- m³
- Bois de feu long : 9 m³
- Bois énergie feuillus et résineux : 248 m³

Surface de soins aux jeunes peuplements réalisés en 2025

- Soins aux plantations : 2.47 ha
- Soins culturaux : 6.5 ha

Surfaces totales en 2025 : 8.97 ha

Plantations 2025

Total des plantations : 1'163 plants.



3.2 Construction du caisson forestier du Bois de Villars-Montet

Un glissement de terrain, survenu durant l'hiver 2024 a endommagé le chemin reliant le lieu-dit Praz la Tête au chemin des Planches sur la commune de Servion, au Lieu-dit En Orgeveaux, Bois de Villars-Montet.

Cette desserte forestière identifiée comme telle dans le projet de concept général de desserte du triage 54, est indispensable au bon entretien du massif forestier du même nom.

Les dégâts au chemin sont relativement importants et ils s'aggravent à chaque intempérie. Les coûts des rénovations augmentent également par la même occasion.

Les travaux de consolidation du chemin se sont déroulés aux printemps 2025. La Municipalité a pu engager avec satisfaction, le Centre de Formation professionnelle forestière.

Nous sommes très satisfaits du travail effectué par les apprentis dans le cadre de leur formation professionnelle, ainsi que des 7 entreprises de la région qui ont été engagées pour ce travail très spécifique.



photos des travaux d'excavation et du renforcement du chemin



photos après les travaux d'excavation et du renforcement du chemin

3.3 Patrimoine arboré

En 2025, le préavis concernant le règlement sur le patrimoine arboré ainsi que le Fonds du patrimoine arboré sont en cours de préparation afin de les présenter au Conseil communal, courant printemps 2026.

3.4 Etat général des plans d'eau

Entretien de l'étang du Parimbot

Le site du Parimbot, créé en 1998, correspond encore aujourd'hui à un refuge de biodiversité et un milieu relais d'intérêt à l'échelle régionale. Les valeurs naturelles présentes sur le site sont stables, permettant même à d'autres espèces, tel que le castor, de s'y installer.

Les mesures prises dans le Plan de gestion 2012-2022 ont permis d'une part de développer la diversité du site et d'en freiner l'atterrissement et sa fermeture par la végétation, mais aussi d'offrir à la population un lieu de visite et d'informations très apprécié.



Le catalogue des mesures proposées dans le nouveau plan de gestion par le bureau Natura, biologie Appliquée SA pour la période 2025-2035, devrait permettre de conserver et affirmer ces prestations tant en faveur de la nature que pour l'accueil du public. Un panneau didactique a du reste été posé à cet effet aux abords de l'accès à l'étang.

Le Carrouge - Servion (lieu-dit « Derrey Mont »)

La présence de castors sur ce cours d'eau n'a fort heureusement causé aucun dégât et n'a nécessité aucune intervention.

Les berges du Flon – Servion

L'entretien de la végétation a encore été assuré par une entreprise spécialisée. L'enrochement du lit du ruisseau situé au bas du chemin de la Scierie a subi une forte érosion et des travaux de consolidation de l'enrochement ont dû être entrepris.

Avant intervention



Après intervention



3.5 Entretien général des bâtiments communaux

Les travaux habituels d'entretien et de contrôle ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les contrôles OIBT des bâtiments sont effectués selon le calendrier de la Romande Energie et après chaque transformation importante.

Une vérification de leur état et le nettoyage régulier des différentes toitures sont planifiés chaque année par la Voirie. Les réparations importantes sont projetées et budgétées de cas en cas, selon l'urgence.

Bâtiments du chemin du Centre n° 4 et 6 à Servion

Les travaux prévus dans le préavis n°03-2024 sont terminés et ils se sont bien déroulés. Les deux classes sises au bâtiment de la boulangerie sont toujours occupées par des élèves de l'ASIJ.

La Chapelle « St-Maurice » - Servion

Ce lieu de culte, dont il est déjà fait mention dans des écrits datant de 1453, est mis à disposition de l'Eglise évangélique réformée (Paroisse protestante) pour « L'Eglise des Enfants » depuis 2016, est classé en note 2, en monument historique.

La Chapelle accueille cependant encore des mariages, baptêmes et cérémonies funèbres.

Un préavis (n° 14-2024) a été demandé et obtenu auprès du Conseil communal afin d'obtenir un crédit de CHF 100'000.- ttc en vue de financer les études d'assainissement énergétique, l'assainissement de l'enveloppe extérieure et intérieure et un projet de revalorisation patrimoniale de la Chapelle Saint-Maurice - Chapelle des Enfants.

Les résultats vous avaient été annoncés pour 2025 mais ne sont toujours pas connus lors de la rédaction de ce rapport. Toutefois, la Municipalité espère pouvoir présenter un préavis au plus tard, fin 2026.

« La Retraite » - Servion

Ce bâtiment n'as fait l'objet d'aucune intervention particulière pour cette année, mis à part un appareil ménager dans un appartement.

« Voirie » - Servion

Ce bâtiment n'a fait l'objet d'aucune intervention particulière. Cela étant et avec l'arrivée de M. Frédéric Nicolet, un réaménagement intérieur des locaux a été effectué (vestiaire, local de pause, divers rangements, etc.).

La « Ferme communale » - Servion

La Municipalité a mandaté un bureau d'architectes afin de revaloriser ce bâtiment. Dès que des propositions concrètes auront été faites, elle les soumettra au Conseil communal pour préavis.

De plus, la Municipalité est contrainte d'attendre la validation – révision du PACom qui est toujours en cours.

Le « Vieux Collège » - Servion et « Ancien Collège » - Les Cullayes

Aucune intervention particulière, mis à part des réparations usuelles.

La salle communale

La salle communale a été réservée à 74 reprises (62 x pour des privés et 12 x pour des séances communales ou intercommunales) et des cours de gymnastique s'y déroulent toujours.

Abris PC de Servion et de Les Cullayes

Depuis 2023, la commune de Servion bénéficie d'un abonnement d'entretien auprès de la PC Lavaux-Oron. Cela garantit une inspection régulière de ses deux abris, suivie de la réalisation systématique des travaux nécessaires. Ces abris sont ainsi prêts à affronter toute situation en moins de deux jours.

Par courrier du 18 décembre 2025, la Municipalité a pris note de la suppression du financement des mandats d'entretiens d'abris publics au 31 décembre, via l'entrée en vigueur de la directive relative au financement des places protégées publiques par les contributions de remplacement cantonales. Il est mentionné que dès le 1^{er} janvier 2026, la prise en charge financière des contrats conclus avec l'organisation de Protection civile pour l'entretien des abris publics incombera intégralement aux propriétaires des ouvrages.

Il est toutefois précisé que les éléments expressément mentionnés dans l'article 6 de ladite directive resteront financés par le fonds cantonal dédié aux contributions :

- l'entretien courant de la structure, des appareils de ventilation, des vannes anti-explosion, des portes blindées, volets blindés, des parois blindées, etc.,
- le contrôle périodique de l'état des structures et des équipements,
- toute mesure de maintenance visant à garantir la conformité et le bon fonctionnement des abris.

4 Travaux publics - Urbanisme

4.1 Routes et trottoirs

Entretien général

Durant cette année, différents travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur l'ensemble du réseau routier communal et ceci dans les deux villages. Il s'agit principalement de colmatage des fissures, effectué par une entreprise spécialisée.

Un traitement spécial par un pontage des joints du bas et du haut des bordures afin de ralentir la pousse des mauvaises herbes a été réalisé sur une portion de nos trottoirs.

La Municipalité participe annuellement à la séance d'information dans les locaux de la DGMR à Lausanne (Blécherette) afin de prendre connaissance des futurs travaux de réfection dans notre région.

Au minimum deux fois l'an, au printemps et avant l'hiver, une balayeuse est louée à la commune de Jorat-Mézières afin de nettoyer les axes d'importances cantonales et le réseau secondaire comprenant les trottoirs, des résidus de branchages, feuilles et graviers en bord de routes.

La Municipalité suit le programme « analyse » d'entretien, établi par la société Infralab SA dans le cadre de la réfection des routes et trottoirs du réseau communal.

Ce programme permet d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution du réseau et des mesures de réfection à entreprendre sur une période de 5 ans, soit jusqu'en 2028.

Divers

La Gendarmerie procède à des contrôles radars sur notre commune en moyenne une fois par mois, principalement sur les routes cantonales en traversées de village. Le taux d'infractions de notre commune est souvent supérieur à la moyenne du canton.

La mise en place de nos radars didactiques nous permet de faire de la prévention, les données sont régulièrement envoyées à la gendarmerie afin de justifier des contrôles supplémentaires sur certaines routes communales, où des comportements inadaptés ont été constatés.

Trottoir du zoo, carrefour du chemin de la Scierie

Pour rappel, le préavis (n°01-2024) concernant la construction d'un trottoir le long de la route de Les Cullayes jusqu'au chemin du Zoo comprenant également le réaménagement du carrefour entre le chemin de la Scierie et le renforcement de l'éclairage public au niveau du carrefour a été validé.

La mise à l'enquête a été publiée fin janvier 2025 et n'a suscité aucune opposition. Les travaux ont pu débuter en fin d'hiver. La pose de la couche de roulement sera effectuée courant 2026, soit environ une année après la fin des travaux de réaménagement.

Un abaissement de la vitesse a été demandé auprès de la DGMR pour faire passer le chemin de la Scierie à 30 km/h. La requête a été acceptée et la mise en place sera effective en 2026.

Cheminement piétonnier le long de la route de Mollie-Margot

La Municipalité a validé la construction d'un cheminement piétonnier le long de la route de Mollie-Margot en direction du chemin des trois Communes qui permet de rejoindre l'itinéraire de randonnée pédestre (non renseigné) à l'ouest. La mise à l'enquête a été déposée fin janvier pour une durée d'un mois.

La largeur du cheminement piétonnier varie de 1,00 à 1,20 m avec une bande herbeuse de 0,65 à 0,80 m afin de ne pas toucher à la route Cantonale qui est neuve.

L'entreprise Weibel a réalisé les travaux selon l'étude du bureau NPPR. Les travaux débutent au printemps 2025.



Rénovation de la chaussée de la RC 637 et RC 638 en traversée de localité de Les Cullayes (route de Mollie-Margot, route de Montpreveyres et route du Signal)

Les travaux de réfection des chaussées RC 637 et RC 638 en traversée de localité de Les Cullayes, ont débuté en avril 2024 par la route de Mollie-Margot.

Les travaux effectués jusqu'à la fin 2025 ont été le fraisage complet de la chaussée, les fouilles pour intégrer le collecteur des E.C, la conduite d'eau potable de l'AIEJ (Association Intercommunale des Eaux du Jorat), les tubes de la Romande Energie pour réalimenter de manière individuelle les habitations et la pose de tubes pour le renforcement de l'éclairage publique.

Un réseau avec des tubes vides a été posé sous la chaussée en prévision de l'installation de la fibre optique. Cette demande avait été remontée lors d'un Conseil communal.



Les couches de base sur la route de Mollie-Margot, dans le giratoire et sur le tronçon de la route du Signal ont été posées. La dernière couche de roulement sera faite en 2026, juste avant les vacances d'été.

Dans le cadre de la réfection des chemin AF (amélioration foncière) la Municipalité a validé une étude et des travaux de remise en état en collaboration avec la commune de Jorat-Mézières pour le lieu-dit Champ Corbet entre nos deux villages. Les travaux comprennent la réfection du pont et du chemin sur un longueur d'environ 100 mètres. Les travaux seront réalisés sur 2026.

Une offre a été validée pour remplacer le feu de signalisation devant le théâtre Barnabé à Servion, ce dernier montrait des signes de grande fatigue et a dû être mis hors service par la voirie. Le remplacement sera effectué courant 2026.

4.2 Eclairage public

La Municipalité arrive au terme du remplacement des luminaires par du LED. La Romande Energie s'efforce de mettre à jour la facturation de notre parc public à la suite des interventions de notre prestataire. Les valeurs de calcul sont continuellement adaptées à la baisse au niveau de la puissance. En revanche le prix du KWh a fortement augmenté en vue de la conjoncture actuelle.

La Municipalité a validé le remplacement de 3 luminaires LED avec le système de télégestion le long du boulevard Hoffmann et sur la place des Tilleuls à Les Cullayes pour faciliter l'extinction lors des manifestations communales. Les travaux seront réalisés courant 2026.

Les deux villages de Servion et de Les Cullayes ont été équipés avec un système de télégestion auprès d'une entreprise spécialisée afin de pouvoir programmer l'abaissement nocturne et l'extinction selon des heures définies. Les différents points sont totalement opérationnels, les erreurs de connexion et de perte du signal ont été corrigés, les points sont tous de couleurs vertes sur la carte et pleinement opérationnels.

Il reste sur la commune, 5 points lumineux qui ne sont, pour le moment, pas équipés avec la télégestion par souci d'esthétique, d'impossibilité technique, principalement sur les luminaires avec un mât court.

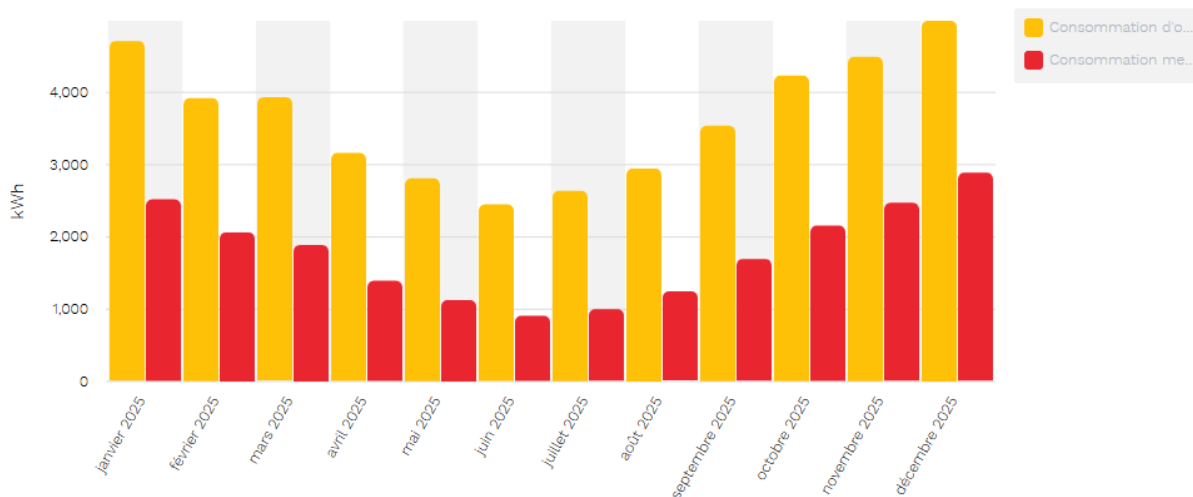
Actuellement un total de 314 points peut être commandé via le système de télégestion, ce qui inclus les prises électriques montées sur les mâts afin de pouvoir commander séparément l'éclairage de Noël.

Un contrat annuel a été conclu avec l'entreprise spécialisée qui fournit le système afin d'accéder à la plateforme EXEDRA avec un coût fixe par contrôle de luminaires, ce qui permet d'intervenir et de programmer librement notre installation.

De plus notre électricien a une personne formée pour intervenir sur des pannes liées aux problèmes de communication et panne d'ordre informatique.



Rapport énergétique pour la Commune de Servion



Le rouge correspond à la consommation mesurée et le jaune à la consommation d'origine en kWh.

Pour l'année 2025 cela représente un total de 1'153'604 d'heures de fonctionnement, soit une économie de 51,26% par rapport au fonctionnement avec une puissance de 100%.

La maison Reilux a terminé le contrôle statique de l'ensemble des mâts de notre parc. Un rapport a été fourni avec des défauts mineurs, des réparations et des contrôles seront entrepris courant 2026 par la voirie afin de corriger les défauts.

4.3 Service hivernal

Dans les deux villages, les routes communales sont déneigées par la voirie communale, qui s'adjoit les services de deux déneigeurs indépendants. Les routes cantonales, en traversée de localités, sont déneigées par une entreprise mandatée par le Canton qui refacture ensuite les kms concernés à la commune.

Lors d'une nouvelle construction et demande de déneigement par des nouveaux habitants, une visite technique est organisée afin d'aller voir si nous pouvons réaliser le travail. Nous analysons la place disponible pour l'accès avec la lame et comment évacuer, stocker la neige avant de proposer un contrat et d'effectuer le travail.

Lors de la fin de l'hiver, soit après Pâques environ, les entreprises partenaires procèdent à un contrôle général de l'état des routes afin de pouvoir réaliser un chiffrage des réparations avant validation de la Municipalité. Le municipal référent assure avec la voirie le suivi ainsi qu'un relevé des travaux effectués, ce qui permet de garantir un bon déneigement lors de la nouvelle saison hivernale.

En automne, un deuxième contrôle du réseau à déneiger est effectué. Les propriétaires dont les haies et les arbres pourraient gêner ce travail, sont invités par courrier à les élaguer avant l'arrivée de l'hiver afin de faciliter le travail des employés communaux et les entreprises partenaires.

Il nous paraît intéressant de rappeler que la procédure appliquée par le canton veut que les routes cantonales soient praticables sur le réseau principal entre 06h et 22h et sur le réseau secondaire entre 07h et 22h.

4.4 Matériel de voirie - parc des machines

Du petit matériel, de l'outillage et des habits de travail sont commandés chaque année afin de renouveler les plus désuets et/ou abimés.

La Municipalité a commandé du petit outillage auprès de nos entreprises partenaires, entre autres, deux kits de machines Makita comprenant entre autres, une perceuse, une visseuse, une meuleuse, une scie circulaire, une scie sabre, une lampe de poche, trois accus de 18 V - 5 Ah et un sac de rangement).

Avec les nouvelles norme sur la circulation routière entrée en vigueur au 1er janvier 2025, nous avons adapté et installé quatre jeux de rétroviseurs frontaux sur les 2 tracteurs Deutz afin de garantir une bonne visibilité lors de nos différents travaux de voirie.

Le contre poids actuellement utilisé (850 kg) pour les travaux avec l'épareuse a été remplacé par un modèle plus lourd de 1200 kg avec un caisson de rangement frontal intégré de 140 l. de volume et une signalétique appropriée aux nouvelles normes.



Comme mentionné dans le rapport de l'année précédente, un deuxième véhicule électrique de la marque Goupil a été commandé pour le village de Les Cullayes avec les mêmes options. Il a été livré en mai 2025.



Une modification de la passerelle arrière du véhicule a été effectuée pour permettre le transport des tondeuses. Un marchepied amovible à l'arrière du véhicule a aussi été réalisé pour permettre d'avoir deux personnes. Il est homologué par le SAN afin de pouvoir l'utiliser sur les routes en toutes conformités.

Afin de renforcer le matériel de signalisation, il a été commandé des balises blanches de bord de route, un kit de réparation lors de dommages, des signaux pliants Triopan danger - travaux et des lampes de chantier.

4.5 Parcs et promenades - cimetière

Cimetières

Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) de ces espaces sont réalisés par le personnel de voirie.

Parcs - espaces verts - places de jeux et décorations

Les travaux de nettoyage, taille, etc., ont été également entrepris par le personnel de voirie.

Afin d'éviter tout risque d'accident, un contrôle régulier des différentes places de jeux est effectué et le matériel jugé en mauvais état, ou laissant présager un risque quelconque, est réparé ou, si besoin, remplacé.

La Municipalité a mandaté une entreprise spécialisée afin d'obtenir une étude et plans concernant les remplacements des places de jeux situées à Servion (vieux collège et derrière la boulangerie) ainsi qu'à Les Cullayes (place des Tilleuls).

La Municipalité espère pouvoir présenter un premier projet à l'automne 2026.

4.6 Ordures ménagères et déchets

Gestion des deux déchetteries

Les deux déchetteries communales offrent un espace agréable et sont équipées pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyennes et citoyens.

Pas d'importants travaux ont été réalisés en 2025 sur ces deux sites.

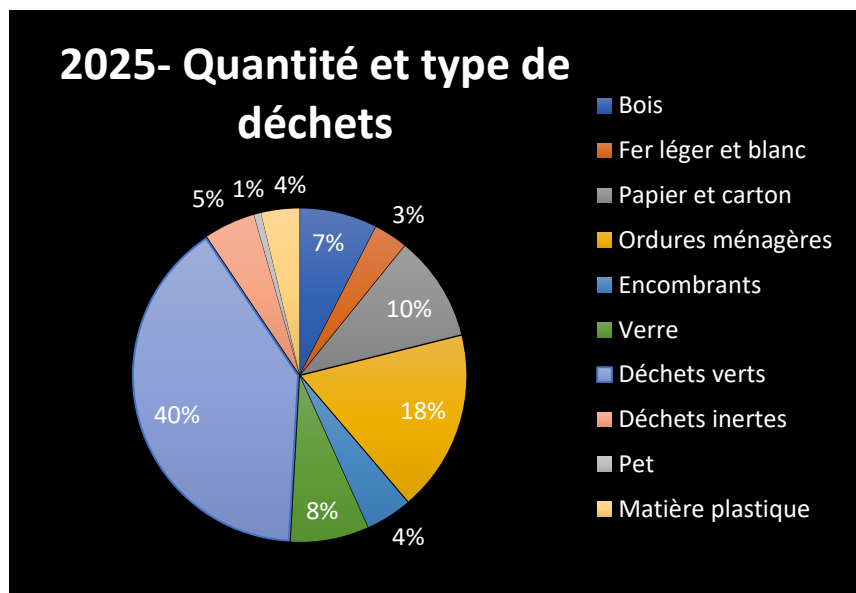
Cependant, il est relevé que pour la déchetterie de Servion et sous l'impulsion du nouveau Chef de la voirie, l'emplacement des bennes a été restructuré afin d'augmenter le nombre de places de parc.

D'autre part, une zone à compost a été clairement délimitée avec des blocs béton, type « lego ». Un système a aussi été mis en place pour les déchets spéciaux afin de répondre à la législation en vigueur.

Une signalétique, provisoire, a également été mise en place.

Comparatif des tonnages de déchets collectés :

- Population au 31.12.2024 : 2'228 habitants soit 569.06 kg/habitant
- Population au 31.12.2025 : 2'241 habitants soit 547.33 kg/habitant



Type	Quantité/to
Bois	92.48
Fer léger et blanc	40.33
Papier et carton	126.69
Ordures ménagères	216.69
Encombrants	55.01
Verre	93.59
Déchets verts	486.59
Déchets inertes	61.23
Pet	8.32
Matière plastique	45.91
Total	1'226.58

Rétrocession de l'année 2025

Le coût du transport des sacs blancs taxés au lieu d'incinération, soit la SATOM à Monthey, est partiellement financé par une rétrocession calculée sur le nombre de kilos amenés.



Cette rétrocession s'est élevée à CHF 75'011.85 ht, ce qui correspond à 218.85 tonnes de déchets évacués par le biais des sacs blancs.

Nous rappelons que les sacs blancs peuvent être déposés dans les points de collecte de toutes les Communes vaudoises ayant adopté ce principe de taxe au sac.

Mesures d'allègement pour jeunes enfants et personnes incontinentes

Le règlement communal sur la gestion des déchets, dans son annexe n° 1, prévoit des mesures d'allègement de la taxe pour les enfants jusqu'à 3 ans et pour les personnes incontinentes au bénéfice d'un certificat médical.

L'administration communale a distribué 55 rouleaux de sacs de 17 litres et 141 rouleaux de sacs de 35 litres correspondant à un montant total de CHF 3'299.50.

Les déchets verts

Constat récurrent et immuable, le coût du traitement, sans les coûts de transport, des déchets verts reste au fil des ans un point très important du poste déchets.

Pour 2025, il a atteint la somme de CHF 45'306.80 (avec coûts de transports), soit 486.59 tonnes.

Les déchets compostables d'un volume dépassant 2 m³ ou de gros diamètres (arbres, souches, etc.) ne sont pas broyés dans la déchetterie communale. Les détenteurs doivent les amener directement à la Compostière de la Coulette à Belmont. Pour les branchages et les petits diamètres résultant d'un élagage, des bons sont remis par le secrétariat communal et La Coulette refacture le traitement de ces déchets à la bourse communale.



En revanche, le traitement des souches, des branches dont le diamètre dépasse 10 cm, des planches ou des gros volumes de bois, tout comme celui lié à l'abattage d'arbres, est directement refacturé aux détenteurs.

Récolte des vêtements usagés

La société TEXAID met à disposition dans les déchetteries des containers réservés à la collecte des vêtements usagés.

Par ce geste écologique, TEXAID offre une seconde vie aux vêtements, aux chaussures et aux textiles domestiques usagés. Elle unit l'action économique à un engagement social et une responsabilité écologique. Grâce à sa prestation, elle contribue à réutiliser de manière judicieuse de précieuses matières premières et réunit, avec la vente des textiles, des moyens financiers destinés à des organisations caritatives connues.



Durant l'année 2025, 17'730 kg de vêtements ont été récoltés dans notre commune.

4.7 STEP - STAP et réseau des canalisations EC - EU

Entretien général des collecteurs dans les deux villages

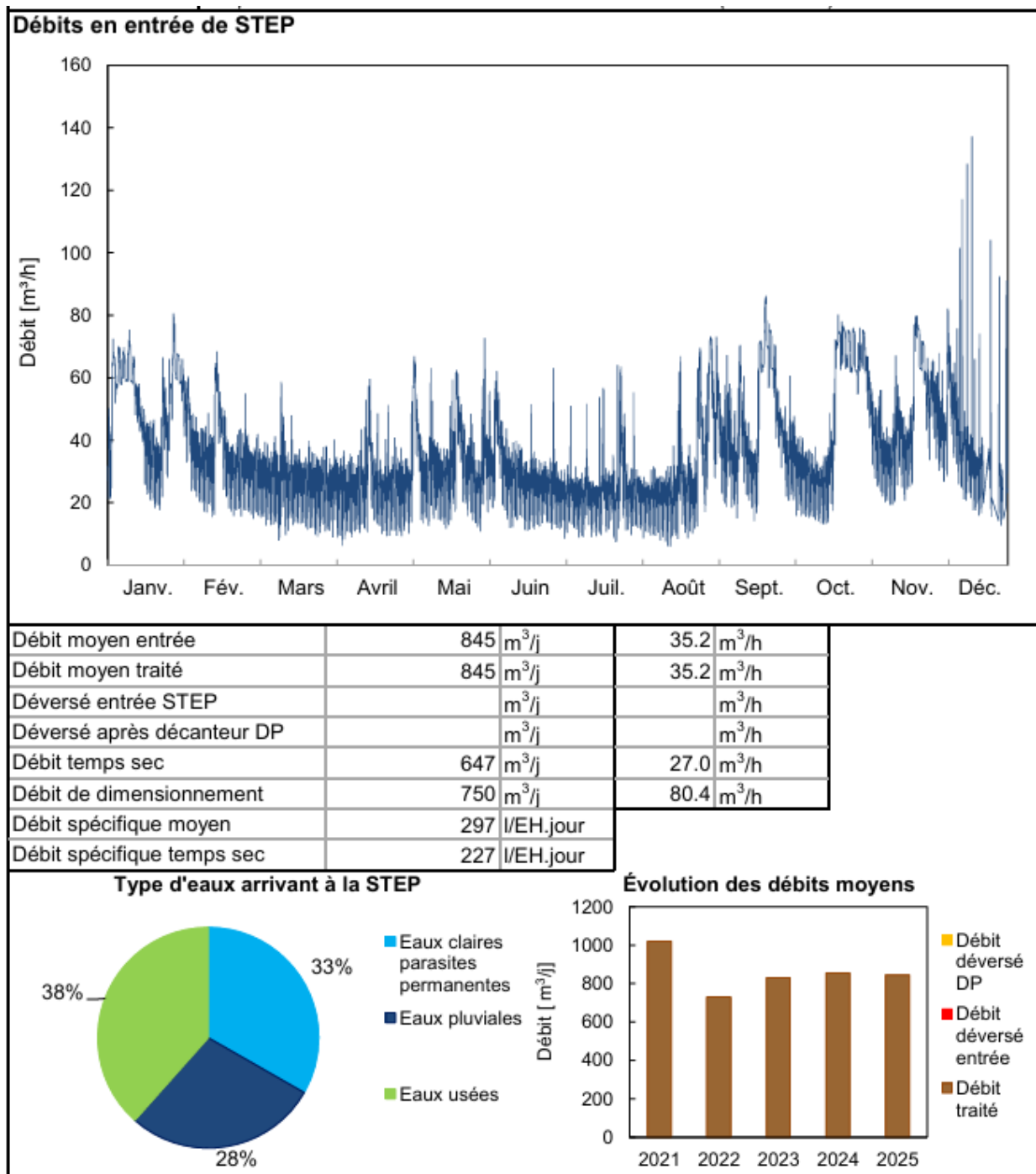
L'année a débuté avec plusieurs incidents qui ont nécessité des interventions :

- Collecteur d'eau clair perforé à Praz-la-Tête,
- Eau de ruissellement dans le quartier Vers-Chez-Les-Liards,
- Eau de ruissellement sur le chemin de Praz-du-Perey,
- Rupture de canalisation sur le parc de véhicules au chemin des Tilleuls.

En parallèle, plusieurs curages et passage caméra ont été entrepris dans le cadre de l'entretien courant du réseau d'épuration.

La station d'épuration - STEP

La station d'épuration intercommunale, gérée par la Municipalité de Servion, répartit ses coûts entre les communes d'Oron, pour Essertes et Servion, en fonction du nombre d'habitants au 31 décembre de chaque année.



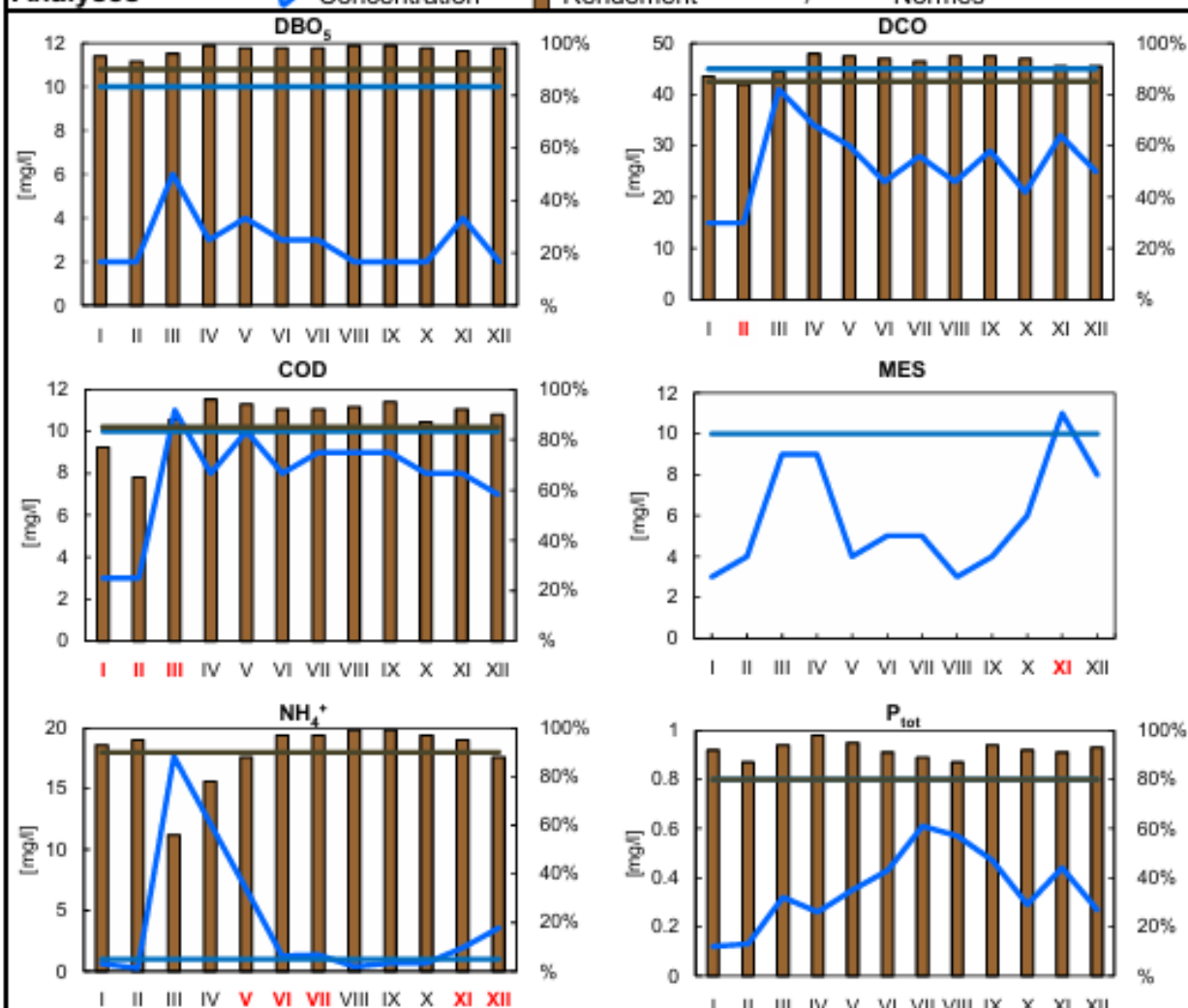
DGE - DIREV - Protection des eaux

Analyses

Concentration

Rendement

Normes



Nombre de dépassements : 8 / 2 admis

Production de boues

Production annuelle	35.4 tonnes de matière sèche (MS)
Production spécifique	34 g MS/EH.jour

Commentaires :

La courbe des débits indique une forte influence des périodes de pluie, avec des pointes dépassant la capacité hydraulique de la STEP, entraînant des déversements (non mesurés) d'eaux usées non traitées. Plus de 60% des eaux arrivant à la STEP sont des eaux pluviales ou des eaux claires parasites, ne nécessitant pas de traitement, mais surchargeant inutilement les installations. Des améliorations sont nécessaires en matière de séparation des réseaux, de contrôle des raccordements privés et d'entretien du système de collecte.

Les analyses montrent que la STEP ne respecte pas les exigences de l'OEau, avec 8 dépassements sur 12 prélèvements effectués. Les 2 dépassements de début d'année sont liés à des rendements insuffisants en période de pluie. Les autres sont principalement dus à une nitrification insuffisante.

La production spécifique de boues est inférieure à la valeur attendue (60 g MS/EH.jour).

Lutte des eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées (préavis 06-2024)

Les chambres doubles problématiques ne permettant pas une séparation optimale des eaux claires et usées provoquant ainsi des afflux superflus d'eaux claires à la STEP ont été modifiées.

Les travaux de chemisage du collecteur d'eau usées reliant le chemin du Moléson à la STEP ont été achevés et permettront ainsi de diminuer la quantité d'eau clair parasite dans ce collecteur.

Le préavis n° 06-2024 a été bouclé avec un coût inférieur de CHF 58'800.- à celui budgété. Ce résultat positif est principalement dû au fait que certaines chambres doubles ont nécessité moins de modifications que celles envisagées initialement.



Remplacement du collecteur EC secteur ES Veroty (préavis n° 02-2024)

Les travaux ont été achevés, mais nous avons constaté, après quelques mois, une érosion en aval du collecteur à ciel ouvert. Les travaux de correction nécessaires seront effectués ce printemps.



4.8 Bureau technique communal

Enquêtes - permis de construire - permis d'habiter et d'utiliser - etc.

En collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité en 2025 :

- **19** permis de construire délivrés (**26** demandes au total, **7** non délivrés) et **36** permis d'utiliser / habiter ;
- **13** autorisations de minime importance. Il s'agit d'autorisations municipales pour des petites constructions ;
- **10** autorisations d'abattage d'arbres ;
- **23** validations pour la pose de panneaux solaires ne nécessitant pas de mise à l'enquête ;
- **14** permis de construire pour la pose de PAC (7 procédures simplifiées et 7 via un permis de construire).



D'autre part et pour donner suite à la séance du Conseil communal d'automne 2025, la Municipalité a fait l'acquisition du système POLCO pour la gestion de toutes les demandes de permis de construire. L'installation du programme, sera faite début 2026.

5 Formation - Jeunesse

5.1 Autorités scolaires

L'Association répond aux besoins en scolarité obligatoire, des enfants résidant dans la région de Forel (Lavaux), Jorat-Mézières et Savigny. Elle comprend toujours les mêmes dix communes.

Le Comité de direction de l'ASIJ - organe exécutif - gère et conduit les projets. Chaque commune membre de l'Association délègue un Conseiller municipal au Comité de direction :

COMMUNE	MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION
1510 SYENS	LORENZ Isabelle
1509 VUCHERENS	HIRT Valérie
1083 JORAT-MEZIERES	PRETI Muriel
1085 VULLIENS	HÄHNI Olivier, Vice-Président
1072 FOREL-LAVAU	GODAT Michel
1082 CORCELLES-LE-JORAT	BALISSAT Christophe, Président
1081 MONTPREVEYRES	MELLIORET David
1088 ROPRAZ	PORCHET Jérôme
1077 SERVION	BOAND Yves
1073 SAVIGNY	AESCHLIMANN Christian
BUREAU Le comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :	
BLANC Fabienne, Secrétaire	
MAGNIN Yvette, Boursière	
DEPREZ Nicolas, Directeur des opérations	



ASIJ - délégués de la Commune de Servion en 2025

Le Conseil intercommunal est composé de délégués des communes membres de l'Association. Il comprend a) une délégation fixe composée pour chaque commune de deux délégués, choisis par la Municipalité parmi les conseillers municipaux en fonction ; b) une délégation variable composée pour chaque commune d'un délégué par 500 habitants ou fraction de 500 habitants, choisi par le conseil général ou communal parmi ses membres, mais au moins deux délégués.



La délégation de notre commune (pour l'ensemble de 2025), représentée auprès de l'ASIJ, se compose de la manière suivante :

- *Municipalité : Mme Monique Ries et MM. Jérôme Oberson et Yves Boand (membre du Comité directeur).*
- *Conseil communal : Mme Aurélie Guillet et MM. Alain Petoud, Fahrat Rais et Frédéric Maffei.*

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à trois reprises en 2025 soit le 11 juin à Montpreveyres, le 17 septembre à Jorat-Mézières et le 3 décembre à Les Cullayes.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

Préavis :

01/2025
02/2025
03/2025

Objets :

Comptes 2024 et Rapport de gestion 2024
Budget 2026
Demande d'un crédit de CHF 110'000.- concernant l'étude préliminaire de construction modulable

Pour rappel, le Comité de direction ou CODIR, organe Exécutif, se réunit en minimum 1 fois par mois, pour traiter ses affaires courantes, ainsi que de thèmes d'actualité. Des mandats sont confiés à des commissions qui se réunissent hors séances du Comité de direction pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer ou d'autres interventions sur le terrain.

La boursière est régulièrement présente aux séances du Comité de direction. Le directeur de l'Établissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat y est également invité, et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

Travaux exécutés dans les bâtiments scolaires situés sur la commune

L'éclairage à LED de la salle de gymnastique a dû être remplacé. Une étude a été réalisée par une entreprise spécialisée afin de choisir le bon matériel en fonction du flux lumineux nécessaire. Environ 40 % des luminaires installés lors de la construction ne fonctionnait plus.

Il n'y a eu pas eu de gros travaux entrepris dans le collège intercommunal des Gollies de Servion. Quelques réparations et entretiens divers liés à la vie scolaire ont dû être effectués.

5.2 Répartition des élèves pour notre commune - répartition des coûts

Nombre d'élèves dans le cercle scolaire

Au 30 septembre 2025, l'Etablissement scolaire primaire et secondaire du Jorat comptait 1'833 élèves, soit 1'337 élèves primaires et 496 élèves secondaires.

Répartition des élèves domiciliés dans la commune

Au 30 septembre 2025, les 300 élèves de notre commune se répartissaient de la manière suivante :

- 220 élèves scolarisés en classes primaires ;
- 80 élèves en classes secondaires.

Répartition des coûts

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

- 1/2 calculée selon le nombre d'élèves
- 1/2 calculée selon le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Sur ces bases, la participation prévisionnelle de notre commune s'est élevée à CHF 1'547'792.-, le coût moyen par élève s'élève à CHF 5'075.

Le revenu de la location des deux salles de classe ainsi qu'un local annexe, en faveur de la commune de Servion (bâtiment de la boulangerie) s'est élevé à CHF 30'256.25.

Quant au Droit Distinct et Permanent (DDP) pour le collège des Gollies, le loyer versé pour le terrain a été de CHF 23'297.-.

5.3 Société de Jeunesse et jeunes citoyens

Société de Jeunesse de Montpreveyres - Les Cullayes

Notre société de Jeunesse continue de collaborer pour des manifestations organisées par la Municipalité, telle que la Fête nationale et le marché de Noël, en y tenant la buvette.



Elle a également mis sur pied sa traditionnelle fondue Bressanne, les 21 et 22 novembre.

Réception des jeunes qui ont eu 18 ans en 2025 ainsi que des personnes qui ont obtenu la nationalité suisse - séance du Conseil communal du 6 octobre

Il est de tradition que lors d'une séance du Conseil communal de l'année, les personnes citées en titre soient invitées à participer en tant qu'auditeurs, à la séance. Le but étant qu'ils se familiarisent avec le déroulement d'une séance du Législatif communal.

Pour les jeunes et pour marquer concrètement leur entrée dans la vie civique active, le Syndic leur a remis un magnifique stylo, d'une marque suisse et à l'effigie communale. Les personnes naturalisées ont également reçu le même présent.

4 personnes naturalisées ainsi que 25 jeunes ont reçu une invitation.

3 personnes présentes et zéro excusée sur les premiers nommés invités et 3 présents et 2 excusés pour les jeunes.



5.4 Cultes et paroisses

Notre commune dépend :



- Pour l'**église évangélique réformée** : de la paroisse du Jorat à Mézières.
Le diacre Monsieur Bertrand Quartier.
- Pour l'**église catholique romaine** : de la paroisse catholique « Notre Dame » d'Oron-la-Ville.
Cette paroisse dépend de l'unité pastorale St-Pierre Les Roches.
Les Abbés sont Adalric Jatsa et Leonardo Kamalebo.

Au 31 décembre, les différentes religions se présentaient de la manière suivante :

Communautés religieuses	nombre de personnes
<i>Protestants</i>	664
<i>Catholiques romains</i>	708
<i>Sans confession</i>	515
<i>Autres confessions</i>	110

6 Police

6.1 Sécurité publique - sécurité routière



Police population

Depuis 2013, la commune de Servion fait partie du concept « Police Population ». La démarche propose aux citoyennes et aux citoyens qui le souhaitent de veiller, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs disponibilités, à la tranquillité et à la sécurité des quartiers où ils vivent.

Sécurité routière



Les radars pédagogiques acquis par la commune, ont, durant l'année, été installés à différents endroits afin d'inciter les usagers du réseau routier communal, à adapter leur vitesse principalement aux endroits les plus sensibles.

Sur demande de la Municipalité, la Gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles mensuels tant à Les Cullayes qu'à Servion.

Gendarmerie vaudoise

Notre commune ne possède pas son propre organe de police communale. Les vols, agressions, infractions et tout autre délit commis sur le territoire communal sont gérés par la gendarmerie vaudoise pour laquelle, la commune a versé une participation prévisionnelle de CHF 350'405.-. Ce montant est calculé sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente. Le décompte final n'était pas disponible au moment du bouclage des comptes.

Un rapport de la gendarmerie vaudoise remis à la Municipalité, fait état, pour 2025, de 168 événements - interventions pour Servion. On y trouve dans la liste remise, 15 pour individus suspects, 12 litiges, 12 animaux, 11 vols par effraction, 11 inquiétudes pour une personne, 7 vols, 7 individus perturbés, 6 infractions LCR, 5 accidents de circulation avec animal et 5 véhicules suspects.

À cela l'ajoute de nombreux cas divers (disparitions, décès divers, conflits de voisinage, etc.).

Le Poste mobile de la Gendarmerie vaudoise est venu à Servion à plusieurs reprises pendant l'année afin de lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de leur véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés.



Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les sites suivants :

Statistiques vaudoises de la criminalité et de la circulation

www.vd.ch/statistiques-police

Les cartes hebdomadaires des cambriolages commis dans les habitations et dans les commerces

www.vd.ch/cartes-cambriolages

Les sources publiques concernant les actions de préventions de la police cantonale vaudoise

www.vd.ch/prevention-police

6.2 Service de la population

Contrôle des habitants - Police des étrangers

Le service communal de la population a enregistré :

- 214 arrivées dont 23 naissances
- 185 départs dont 9 décès

A ces chiffres s'ajoutent 214 mutations diverses telles que :

- 30 changements d'adresses dans la Commune
- 16 mariages / 18 séparations et divorces
- 14 changements de noms



Evolution de la population résidente au 31 décembre

Descriptif	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'habitants	1'927	1'967	2'014	2'090	2'107	2'146	2'199	2'238	2'261
Résidents principaux	1'904	1'942	1'997	2'076	2'098	2'138	2'189	2'228	2'252
Résidents secondaires <i>(en majorité à l'EMS)</i>	23	25	17	14	9	8	10	10	9
Suisses en résidence principale	1'607	1'632	1'669	1'716	1'726	1'759	1'812	1'848	1'858
Etrangers en résidence principale	297	310	328	360	372	380	377	380	394

Ces chiffres, notamment déterminants pour le calcul de différentes participations financières, émanent de Statistique Vaud.

Ils sont à disposition des communes chaque année, courant du mois de mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations (SYMIC).

Entre les chiffres enregistrés par Statistique Vaud au moment où la statistique est arrêtée et la réalité du Contrôle des habitants, nous constatons chaque année une légère différence. Cette dernière est liée aux mouvements intervenus entre l'enregistrement au contrôle des habitants de la commune et celui au registre cantonal des personnes (arrivées de l'étranger, décès, naissances, etc.).

Documents d'identité suisses

Le Service communal de la population a établi 50 cartes d'identité.

Les passeports se commandent directement au Centre de biométrie situé dans le quartier du Flon à Lausanne. De nombreuses personnes profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité. Les photos, tout comme les empreintes digitales, se prennent alors directement sur place, ce qui permet d'économiser le coût non négligeable du photographe.

Livrets de séjour pour personnes de nationalité étrangère

135 mutations s/permis de séjour et d'établissement ont été effectuées par le Service de la population de notre Commune. Ils résultent de nouvelles arrivées depuis l'étranger ou depuis d'autres communes de Suisse, de naissances et de modifications de l'état civil (mariages, divorces, changements de noms, etc.).

Les cartes de séjour sont établies par le Centre de biométrie à Lausanne. Les formalités d'inscription sont en revanche gérées par le Service communal de la population.

Réception des nouveaux habitants

Pour rappel, cette manifestation est mise sur pied tous les deux ans. 2025 coïncide du coup, avec l'organisation de cette réception où plus de 80 personnes étaient présentes.

Madame la Présidente du Conseil communal et M. le Syndic ont accueilli les habitants et habitantes afin de présenter notre commune. La soirée s'est terminée devant un copieux apéritif où des échanges constructifs se sont tenus entre les nouveaux habitants et les autorités.



6.3 Service de défense contre l'incendie (SDIS)



Garantir le tissu sécuritaire de la région en tout temps

La commune de Servion est rattachée au SDIS Oron Jorat

Les localités couvertes par le SDIS Oron-Jorat sont les suivantes : Bussigny-sur-Oron, Carrouge, Châtillens, Chesalles-sur-Oron, Corcelles-le-Jorat, Les Cullayes, Ecoteaux, Essertes, Ferlens, Maraçon, Mézières, Montpreveyres, Oron-la-Ville, Oron-le-Châtel, Palézieux, Ropraz, Les Tavernes, Les Thioleyres, Vucherens, Vuibroye, Vulliens et Servion.

A ces localités vaudoises, s'ajoutent encore les villages fribourgeois d'Auboranges, Chapelle, Le Flon, Rue et Ecublens (en soutien aux corps locaux).

Rapport d'activités SDIS Oron-Jorat 2025 du Major Yannick Arnould, Commandant

C'est une nouvelle année riche en défis, en projets et en émotions qui se termine pour le SDIS Oron-Jorat. Le présent rapport d'activité témoigne d'un engagement soutenu à plusieurs niveaux, à commencer par les interventions. Si le nombre d'alarmes est resté sensiblement en-deçà du niveau habituel, l'ampleur des sinistres a été particulièrement importante. Feux de toitures, de ferme, de menuiserie ou encore de serres agricoles ont occupé nos intervenants pendant de nombreuses heures tout au long de cette année.



C'est dans ces conditions que l'on prend tout particulièrement conscience de l'importance d'une formation de qualité et d'un entraînement régulier pour l'ensemble de nos sapeurs-pompiers de milice. Je tiens d'ailleurs à saluer l'excellent travail réalisé à ce titre par nos instructeurs et formateurs.

A côté de cela, nous tirons également des enseignements de nos expériences passées. Cette année, nous avons poursuivi nos efforts d'amélioration continue dans le but d'être plus efficaces encore dans nos interventions. Un groupe de travail a ainsi été constitué pour porter une réflexion sur la gestion des inondations multiples lors d'évènements naturels. Ces situations, de plus en plus courantes, mettent à l'épreuve notre capacité d'organisation, puisqu'elles nécessitent de gérer un grand nombre de sinistres en parallèle, avec des ressources par définition limitées. La manière d'aborder ces sinistres diffère donc passablement de ce que connaît habituellement le sapeur-pompier. Les réflexions débutées en 2025 arrivent à leur terme. Elles déboucheront sur une doctrine d'engagement – aujourd'hui en cours de finalisation – qui sera testée lors de différents exercices planifiés en 2026.

Enfin, d'autres projets, plus festifs, sont venus compléter nos activités, comme le traditionnel Comptoir de la Région d'Oron, à l'occasion duquel nous avons pu présenter nos activités à la population. Cette année, l'ECA a dédié une partie de son stand à notre SDIS, ce qui a été particulièrement apprécié sachant qu'à peine une semaine plus tard, nous organisons la 118e Assemblée des délégués et Concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, à Mézières. Une manifestation à la hauteur de notre SDIS, qui laissera des souvenirs mémorables à l'ensemble des participants. Bravo au Comité d'organisation pour la magnifique concrétisation de ce projet. Je ne saurais terminer ce billet sans adresser un grand merci à l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS Oron-Jorat pour leur investissement sans faille tout au long de cette année 2025. J'adresse en outre mes chaleureux remerciements à nos autorités politiques pour les excellentes relations que nous entretenons et le lien de confiance qui nous unit. Merci à toutes et tous et au plaisir de poursuivre cette aventure à vos côtés.

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site : sdis-oron-jorat.ch

Conseil intercommunal :

Le Conseil intercommunal est formé d'un délégué et d'un délégué suppléant par commune membre de l'association.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- *9 délégués élus et 9 suppléments désignés*
- *Présidence* *Benjamin Borlat, commune de Corcelles-le-Jorat*
- *Vice-présidence* *Sonia Hugentobler, commune de Jorat-Mézières*
- *Secrétariat* *Lorraine Bard*

Composition du comité directeur du SDIS Oron-Jorat (CODIR)

- *Roland Galley, Président* *commune de Jorat-Mézières*
- *Anne-Cécile Uldry, Vice-présidente* *commune de Oron*
- *Jérôme Oberson* *commune de Servion*
- *Nicolas Fosserat* *commune de Maracon*
- *Stéphane Porchet* *commune de Ropraz*

6.4 Protection civile - ORPC Lavaux-Oron

Le Conseil intercommunal

Le Conseil Intercommunal (CI) est l'organe législatif de l'Organisation Régionale de la Protection Civile Lavaux-Oron (ORPC LAO). Il nomme en son sein, à la fin de chaque année (période du 1^{er} juillet au 30 juin) son Président, son Vice-président, deux scrutateurs et deux suppléments, ils sont rééligibles.



Le Conseil intercommunal et ses membres

Le CI est l'organe délibérant de l'ORPC LAO. Il réunit les délégués des communes membres, représentant à la fois l'exécutif, le législatif et, si désigné, un suppléant. Ensemble, ils exercent le pouvoir décisionnel sur l'organisation, le budget, les orientations stratégiques et veillent au respect des missions de protection civile à l'échelle régionale.

Pour notre commune, l'exécutif se compose de Mme Monique Ries et M. Hermann Olivetta pour le législatif (Mme Isabelle Padrun est suppléante).

Le Bureau du Conseil intercommunal

Le Bureau du CI assure l'organisation et le bon déroulement des séances. Il prépare l'ordre du jour, coordonne la convocation des membres, veille à la rédaction des procès-verbaux et s'assure du suivi des décisions prises par le Conseil. Le Bureau facilite le travail du CI, garantit la transparence des débats et représente l'organe auprès des différentes autorités et partenaires.

Pour la législature 2021-2026, il est composé de :

- 32 délégués élus et 16 suppléants désignés
- *Présidence :* M. Christophe Rebetez
- *Vice-Présidence :* M. Roger Cordey
- *Secrétariat :* Mme Lorraine Bard

Durant l'année, le Conseil Intercommunal s'est réuni à deux reprises, soit le 15 mai et 9 octobre.

Le Comité de Direction (CODIR)

Le Comité de direction est constitué de cinq à neuf membres. Ils sont proposés par les Municipalités et doivent être membres d'un exécutif communal. Ils sont élus par le CI, pour la durée de la législature et sont rééligibles. Le CODIR se présente toujours comme suit :

- Jean-Marc Chevallaz, *Président* *Municipal* Pully
- Daniel Métraux, *Vice-président* *Municipal* Savigny
- Christophe Chappuis *Municipal* Rivaz
- Céline Dillner-Reichen *Municipale* Paudex
- Roland Galley *Municipal* Jorat-Mézières
- Nathalie Greiner-Meylan *Syndique* Belmont-sur-Lausanne
- Claude Küng *Municipal* Montpreveyres
- Anne-Cécile Uldry *Municipale* Oron
- Patrick Sutter *Municipal* Lutry

Le CODIR a tenu cinq séances en 2025 afin de régler les affaires courantes, ainsi que l'application des décisions du Conseil intercommunal.

Les professionnels au sein de la Protection civile

➤ Patrick Favre	Commandant
➤ Olivier Pittier	Commandant remplaçant
➤ Fanny Plattner	Cheffe d'office
➤ Mariline Alves	Cheffe d'office
➤ Christophe Gaudard	Chef opérations et instruction
➤ Didier Gebbhardt	Responsable technique et logistique
➤ Xavier Delay	Adjoint logistique et infrastructure
➤ Billy Flotron	Adjoint logistique et infrastructure

Pour tout complément d'information : www.orpclavauxoron.ch

7 Affaires sociales

7.1 Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron-Lavaux (ARAS)

L'Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux (ARAS) couvre 13 communes. Elle regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

Cela correspondant à un bassin de plus de 69'677 habitants au 31 décembre 2025.

Sa conduite politique est assurée par un Comité de Direction (CODIR) composé de 7 membres. Ce CODIR est supervisé par le Conseil des régions, qui lui-même est chapeauté par le Conseil de politique sociale.

Le Conseil intercommunal est un organe politique qui assure un rôle stratégique et au sein duquel chaque commune a un délégué. Il s'est réuni à 2 reprises pour examiner notamment le budget, les comptes et le rapport d'activité de l'ARAS.

C'est la commission de gestion dont fait partie la commune de Servion qui soumet au Conseil intercommunal les objets devant être approuvés par cet organe.

Le financement du CSR est assuré par le Canton, via la facture sociale et depuis janvier 2022, le financement des AAS est également entièrement à la charge du Canton pour les missions sociales cantonales, l'AVS couvre aussi une partie des frais des AAS.

Le projet cantonal de revoir la gouvernance des régions d'action sociale est le chantier le plus important initié courant 2024 et qui se poursuit à l'heure actuelle.

Les ARAS en tant qu'associations de communes disparaîtront et seront remplacées par les établissements régionaux d'action sociale (ERAS) qui seront dotés de deux organes principaux, à savoir le Conseil d'Etablissement et la direction générale.

Dans ce processus de fusion, le Canton a consenti deux garanties, à savoir la conservation des sites de consultation ainsi que la garantie de postes et de salaires nominaux.

C'est Madame Jelena Stano, directrice actuelle de l'ARAS de Prilly-Echallens, qui assumera la direction de l'ERAS du Centre vaudois.

La mise en place effective des ERAS est prévue normalement au 1er janvier 2027 après l'approbation, par le Grand Conseil.

Quelques chiffres :



Pour tous renseignements complémentaires : www.arasonlavaux.ch.

Centre social régional CSR

Le CSR a son siège à Pully et possède une antenne à Oron-la-Ville.

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers une autonomie aussi large que possible.

Le budget 2025 prévoyait un excédent de charges de CHF 4'643.-.

Finalement, l'exercice comptable 2025 boucle sur un excédent de recettes de CHF 239'825.61 qui sera affecté au Fonds cantonal de réserve d'égalisation des résultats (CHF 11'393.35) et au Fonds cantonal de réserve général (CHF 98'268.52). Le solde (CHF 130'163.74) sera rétrocédé au Canton. En effet, le montant qui dépasse le plafond maximum des deux Fonds de réserve doit être resitué au Canton.

Les subventions cantonales sont basées sur une moyenne annuelle de 1'074 dossiers financés sur 2025, contre 980 en 2024.

Agences d'assurances sociales AAS

Les AAS ont désormais trois sites de consultation ; Pully, Epalinges et Oron-la-Ville.

Ces agences sont au service de la population et ont comme mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc.).

L'AAS, située à Oron-la-Ville, est compétente pour les habitants de Servion, Savigny, Forel, Jorat-Mézières, Maraçon et Montpreveyres. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions.

Conformément au protocole d'accord du 25 août 2020 entre le Canton et l'Union des communes vaudoises, depuis janvier 2022, le financement des AAS est entièrement à la charge du Canton pour les missions sociales cantonales.

Toutefois, certaines charges restent à la charge des communes. Elles concernent les indemnités et autres frais en faveur des membres des organes politiques (Comité de direction, Commission de gestion, bureau du Conseil intercommunal) mais aussi les cotisations en faveur du Conseil des régions.

Afin de couvrir ces dépenses, il est demandé aux communes une contribution de CHF 0.90 cts/habitant et à ce titre, la commune de Servion a payé la somme de CHF 1'954.80 pour 2025.

Concernant les subventions cantonales, l'exercice comptable 2025 boucle sur un excédent de recettes de CHF 30'978.51. Cette somme sera affectée au Fonds de réserve cantonal.

Quant au montant total de CHF 62'177.40.- alloué par les communes, l'excédent de recettes qui sera rétrocédé aux communes s'élève à CHF 8'334.05.

Les détails sur les activités de l'ARAS sont disponibles dans son rapport d'activité qui sera disponible sur le site Internet www.arasonlavaux.ch une fois approuvé par le Conseil intercommunal.

7.2. APROMAD (Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)

L'année 2025 a été marquée par un important travail de préparation à l'APROMAD. Tout en poursuivant leurs missions quotidiennes auprès des clientes et clients, les équipes et les cadres se sont mobilisés pour préparer l'introduction du nouvel outil de planification prévue en septembre 2026.

Analyses, formations et adaptations de processus ont rythmé ces derniers mois. Cette démarche exigeante constitue une opportunité de renforcer encore la coordination de nos prestations et d'améliorer la qualité de l'accompagnement proposé au domicile. La solidité de cette préparation sera déterminante pour la réussite de cette évolution.

Parallèlement, nos CMS sont allés à la rencontre de la population lors du Comptoir d'Oron (du 24 au 27 avril) et du Comptoir d'Echallens (du 5 au 9 novembre). Ces moments d'échange ont permis de mieux faire connaître nos prestations et la diversité des métiers de l'aide et des soins à domicile,

tout en rappelant notre engagement en matière de prévention et de promotion de la santé. Ils témoignent de notre volonté de rester proches des habitantes et habitants des régions que nous desservons.

En juin, l'APROMAD a également participé au « challenge national Bike to Work ». Grâce à la mise à disposition de vélos électriques, de nombreuses collaboratrices et de nombreux collaborateurs ont pu relever le défi. L'opération s'est achevée avec un très beau résultat : 5779 kilomètres parcourus durant le mois. Très appréciée par celles et ceux qui y ont participé, cette initiative a renforcé la cohésion d'équipe et illustré concrètement notre engagement en faveur de la santé et de la mobilité durable.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur professionnalisme et leur implication, ainsi que nos partenaires et nos clientes et clients pour la confiance qu'ils nous accordent au quotidien. C'est grâce à cet engagement collectif que nous abordons les évolutions à venir avec confiance.

Les détails sur les activités de l'APROMAD sont disponibles dans son rapport d'activité qui sera disponible sur le site Internet [Rapports annuels - CMS de la Couronne lausannoise – APROMAD](#) une fois approuvé par l'assemblée.

Plan canicule

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou plusieurs semaines.



En Suisse, l'avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsqu'il prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, ce qui correspond à des températures diurnes supérieures à 33°.

Depuis 2009, l'Etat de Vaud dispose d'un « plan canicule » qui a pour mission de protéger la santé de la population des effets de ces vagues de grandes chaleurs.

Ainsi chaque année, au printemps, le secrétariat communal est appelé à prévoir l'organisation au niveau communal et à mettre en place les structures adéquates. Un feed-back doit être transmis à la Préfecture et à la PCi.

En premier temps, un recensement des personnes à risque est établi de concert avec le CMS d'Oron. Chaque Senior de 75 ans et plus (plus de 160 personnes pour 2024) reçoit ensuite un courrier le renseignant sur le fonctionnement du plan canicule et sur les précautions à prendre ainsi que sur les modalités à suivre. Un questionnaire est joint pour les personnes vulnérables par lequel elles sont appelées à requérir formellement une demande d'aide en cas de fortes chaleurs.

Depuis quelques années, la procédure d'application sur le terrain s'est considérablement « professionnalisée » et les connaissances ainsi que les compétences exigées en matière de soin et de santé ont contraint la Municipalité à faire appel au soutien de la protection civile régionale pour les visites à domicile.

En 2025, le plan canicule a été activé par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) le 27 juin déjà pour se terminer le 4 juillet à 18h00. Il a à nouveau été activé le 8 août pour se terminer le 15 août.

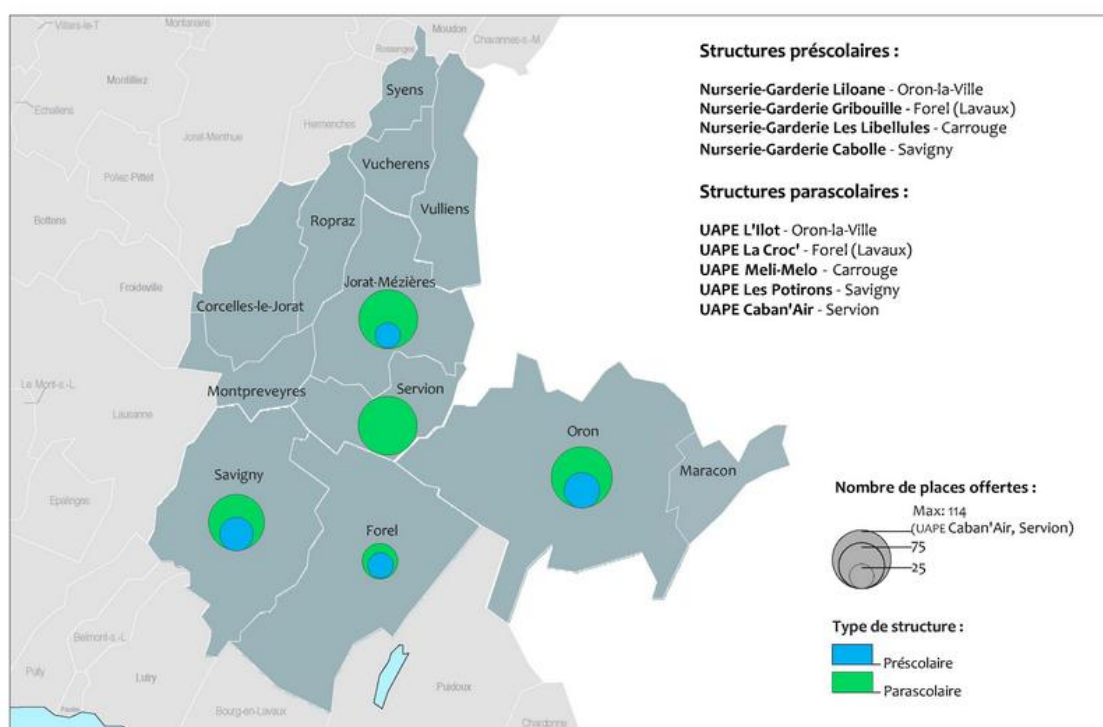
Les phases et niveaux du plan canicule

NIVEAU	DEFINITION	MESURES ET MOYENS
VEILLE 15 mai - 15 septembre	<ul style="list-style-type: none"> - Températures de saison (T° moyenne < 25°C) - Prévisions canicule Niveau^M 2 (T° moyenne ≥ 25°C pendant deux jours consécutifs) 	<ul style="list-style-type: none"> • Récolte des données 1x/j • Conseils partenaires et population • Mesures de prévention contre les effets de la chaleur tout au long de l'été y compris lors des prévisions des alertes MétéoSuisse de Niveau^M 2
MISE EN GARDE	Canicule Niveau ^M 3 (T° moyenne ≥ 25°C*) au moins 3 jours consécutifs	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts avec MétéoSuisse et GE • Transmission régulière d'informations aux partenaires • Renforcement des mesures de prévention • Communiqué(s) de presse
ACTIVATION (canicule intense et/ou persistante)	<ul style="list-style-type: none"> - Canicule Niveau^M 3 (T° moyenne ≥ 25°C*) au moins 5 jours consécutifs - Canicule Niveau^M 4** (T° moyenne ≥ 27°C*) au moins 3 jours consécutifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts avec MétéoSuisse et GE • Echanges d'information avec les partenaires • Communiqué(s) de presse • Renforcement des mesures de prévention • Activation des plans canicule (institutions et communes)
RENFORCEMENT (canicule sévère)	Canicule Niveau ^M 3 et/ou Niveau ^M 4 au moins 10 jours consécutifs	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts avec MétéoSuisse et GE • Echanges fréquents avec les partenaires et séances web ponctuelles • Communiqué(s) de presse • Renforcement des mesures de prévention • Poursuite des plans canicule

Niveau^M = Niveau d'alerte de MétéoSuisse

7.2 Accueil Petite Enfance Région d'Oron

Communes membres du réseau



Le Réseau APERO

C'est une association à but non lucratif qui propose ses services aux familles domiciliées dans notre région en accueillant des enfants de 0 à 12 ans dans ses différentes structures.

Importante entreprise formatrice et employant du personnel qualifié, le Réseau APERO offre un accompagnement de qualité qui permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie privée.

Du côté opérationnel, les bureaux du réseau occupent deux appartements situés au 1er étage du bâtiment communal du chemin du Centre 6 à Servion, un au rez-de-chaussée et dispose aussi de deux salles dans les combles de ce même bâtiment.

Le réseau regroupe 4 nurseries-garderies, 5 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et environ 60 accueillantes en milieu familial (AMF). Le réseau APERO regroupe 12 communes membres pour une population totale de 21'285 habitants (2025).

Au 31 décembre 2025, le réseau est l'employeur de 304 personnes (332 certificats de salaire émis). Il est entreprise formatrice pour 10 stagiaires, 27 apprentis et 9 étudiants en école supérieure.

Il répond actuellement au besoin de 944 familles et accueille 1'380 enfants par semaine. En septembre 2024, environ 110 enfants étaient en attente d'une place d'accueil. Cette année, ce sont 125 enfants (pré et parascolaires mélangés) qui n'avaient pas de places à l'automne 2025.

Au 31 décembre 2025, le Comité de l'Association est composé des membres suivants :

Communes	Membres	Fonctions
<i>Forel (Lavaux)</i>	<i>Michel Godat</i>	<i>Président et Municipal</i>
<i>Oron</i>	<i>Anne-Cécile Uldry</i>	<i>Vice-présidente et Municipale</i>
<i>Jorat-Mézières</i>	<i>Muriel Prédi</i>	<i>Membre et Municipale</i>
<i>Savigny</i>	<i>Christian Aeschlimann</i>	<i>Membre et Municipal</i>
<i>Servion</i>	<i>Yves Boand</i>	<i>Membre et Municipal</i>
<i>Syens</i>	<i>Isabelle Lorenz</i>	<i>Membre et Municipale</i>
	<i>Patricia Grossglauser</i>	<i>Déléguée</i>
	<i>Isabelle Guzzon</i>	<i>Directrice générale du Réseau</i>
	<i>Aline Favre</i>	<i>Directrice adjointe du Réseau</i>
	<i>Chrystelle Monney</i>	<i>Directrice des finances du Réseau</i>
	<i>Laetitia Vauthy</i>	<i>Secrétaire du Comité</i>

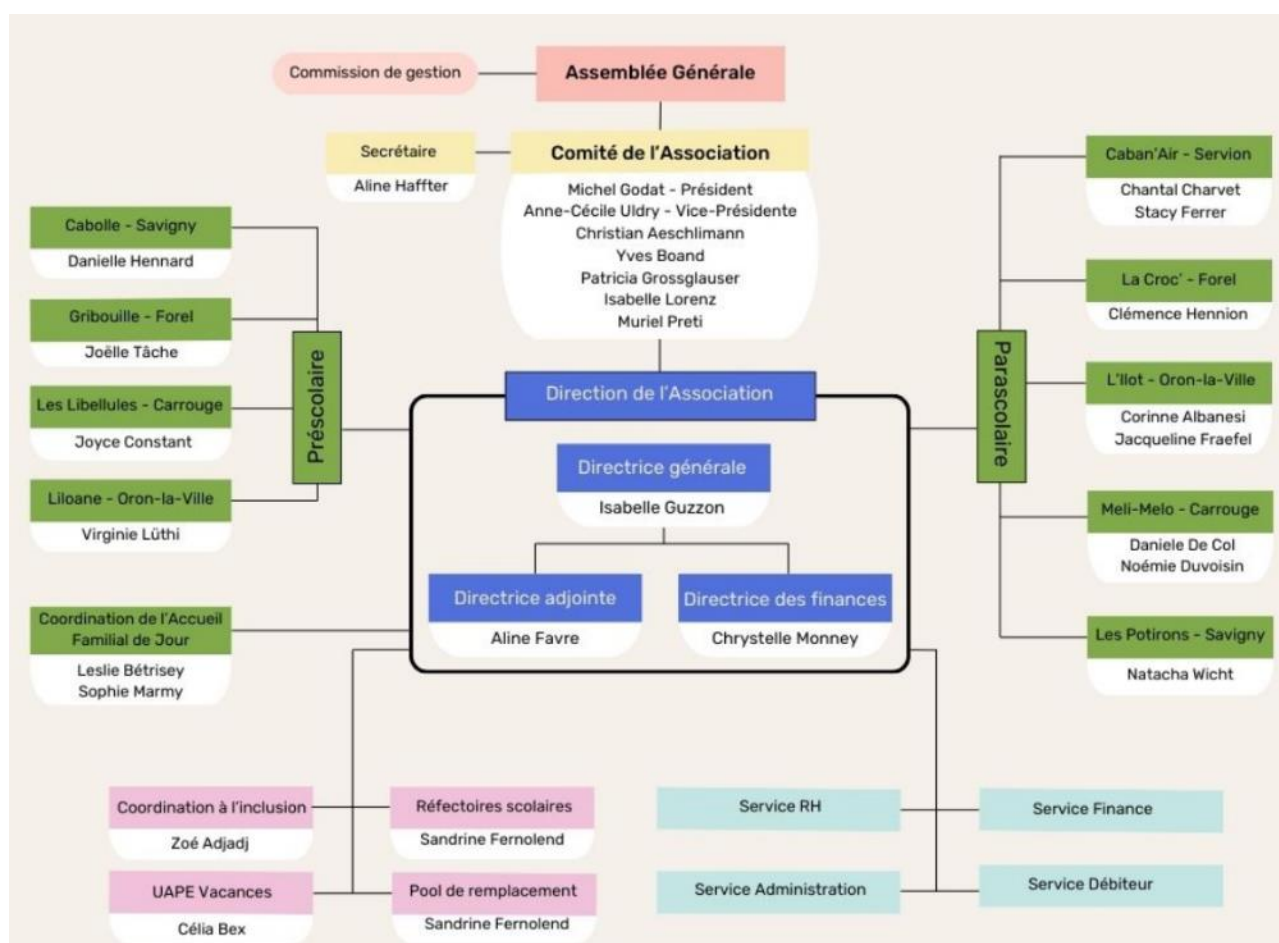
Assemblée générale

L'assemblée générale s'est réunie à deux reprises pour des séances ordinaires, soit le 18 juin à Les Cullayes avec la présentation du Réseau APERO et la brochure du budget 2026 et le 1^{er} octobre à Syens avec la présentation du Réseau APERO, une brochure des comptes 2024, les chiffres-clés Accueil de Jour et le rapport de révision - MaFidu.

Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Les frais de fonctionnement du réseau APERO ont coûté aux communes CHF 280.00 par habitant en 2025 (CHF 260.- en 2024 - CHF 230.- en 2023 - CHF 185.- en 2022).

Libellé	APERO Budget 2026		APERO Budget 2025		APERO Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures collectives	14'766'110	9'727'600	13'925'239	9'390'800	12'611'610	8'915'618
Accueil familial de jour	3'391'300	2'179'600	3'177'016	2'013'600	3'375'779	2'149'611
Réfectoires	207'300	207'300	184'780	184'780	163'345	163'345
Réseau APERO	2'008'590	8'258'800	1'878'660	7'576'515	2'088'182	7'010'341
	20'373'300	20'373'300	19'165'695	19'165'695	18'238'916	18'238'916



Pour tout complément d'information : www.reseau-aperoch.ch

Accueil en milieu familial (AMF) pour tous niveaux d'âge

Aux structures citées précédemment, s'ajoute environ une soixantaine d'accueillantes en milieu familial (AMF ou mamans de jour). Ces lieux d'accueil sont répartis au sein des différentes communes affiliées au réseau APERO.

L'accueillante en milieu familial prend en charge des enfants de 0 à 12 ans à son domicile sur la base d'une autorisation officielle, délivrée, in fine, par la Municipalité.

Accueil en structure privée

A Servion, le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » accueille les enfants de 2.5 à 5 ans du lundi au vendredi.

8 Services industriels

8.1 Service des eaux - AIESFE

Le Comité de direction s'est réuni à 9 reprises et le Conseil intercommunal 2 fois.

Les séances se déroulent dans la salle Gustave Roud à Carrouge.

Le Comité directeur est composé de :

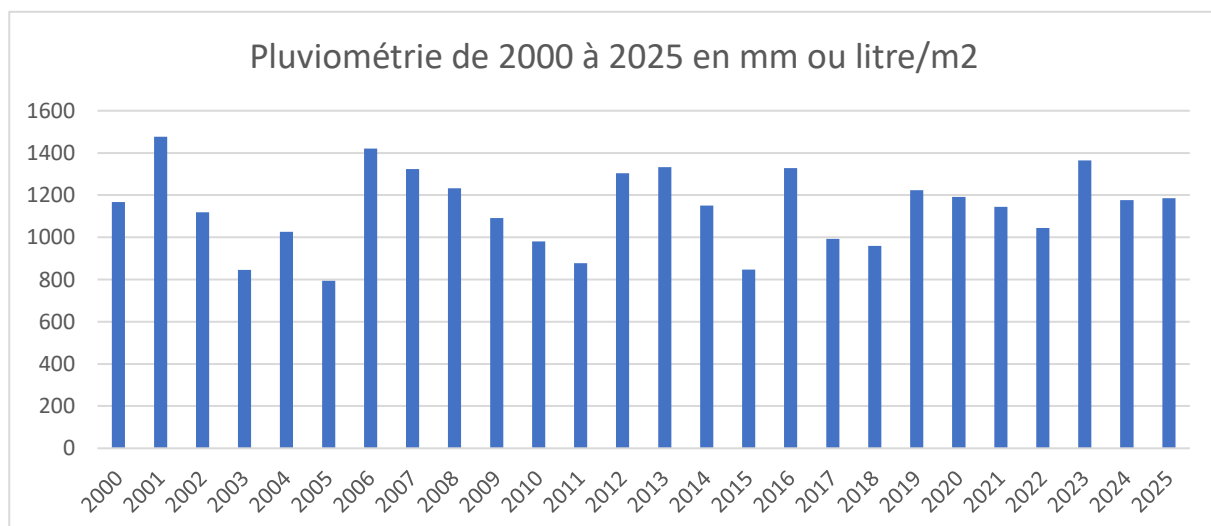
<i>M. Michel Rochat</i>	<i>Président, Municipal à Jorat-Mézières</i>
<i>M. François Henry</i>	<i>Municipal à Servion</i>
<i>M. Thierry Ménétrey</i>	<i>Municipal à Oron</i>
<i>Mme Karin Bonzon</i>	<i>Secrétaire</i>
<i>M. Serge Delessert</i>	<i>Boursier</i>



Les précipitations enregistrées pour 2025 sont de 1'186 mm/m².

Pluie en mm ou litre/m² :

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.
190	29	20	50	108	65	112	102	169	158	164	19



Bilan des précipitations :

Bien que la moyenne annuelle des précipitations se soit maintenue dans la norme, l'année a été marquée par un fort déséquilibre saisonnier.

Des pluies importantes ont été enregistrées en janvier, ainsi qu'en septembre, octobre et novembre. Cette répartition inégale a engendré un manque d'eau critique durant l'été, période où la consommation est pourtant la plus élevée.

Le Conseil a accepté les préavis suivants :

- *Préavis n° 01/2025 - remplacement de la conduite au Praz-du-Perey à Servion*
- *Préavis n° 02/2025 - comptes 2024*
- *Préavis n° 03/2025 - remplacement de la chambre de réunion des captages des Bois de Villars*
- *Préavis n° 04/2025 - budget 2026*

Surveillance du réseau d'eau :

Durant l'année 2025, il a fallu intervenir sur plusieurs fuites. Au total, 12 fuites ont été localisées et réparées sur le réseau public et 5 interventions ont eu lieu chez des particuliers.

Par ailleurs, l'ensemble des auto-contrôles planifiés ont été réalisés, conformément aux exigences et la qualité de l'eau distribuée est restée conforme aux normes en vigueur tout au long de l'année.

Voici les fuites sur le réseau de l'AIESFE en 2025 :

25.03 Fuite au chemin du Channey 22 à Servion,
08.04 Fuite à la route des Channes 24 à Ferlens,
09.04 Fuite sur branchement privé au chemin du Vurzi 1 à Les Cullayes,
18.06 Fuite sur branchement privé au la route du Village 18 à Ferlens,
23.06 Fuite BH a la route du Vieux Village à Servion,
26.06 Fuite sur branchement privé au chemin du Signal 4 à Les Cullayes,
30.06 Fuite chemin en Ruty à Servion,
04.07 Fuite sur branchement privé au chemin des Dames 7 à Essertes,
25.07 Fuite sur branchement privé au chemin des Grandes Ravaires 6 à Les Cullayes,
28.07 Fuite à la route des Cullayes 3-5 à Servion,
29.09 Fuite Au chemin Praz du Perey à Servion (lors de la mise en service de la nouvelle conduite),
19.12 Fuite Zoo de Servion.

Les travaux suivants ont été réalisés et menés à bien :

- **Liaison entre les réseaux de Montpreveyres et Les Cullayes** (préavis 01/2022).
Les travaux sont terminés et la conduite est en service depuis la fin août.
- **Remplacement de la conduite au Praz-du-Perey à Servion** (préavis 01/2025).
Les travaux sont terminés et la conduite est en service depuis la fin septembre.
- Les assainissements de 2 captages ont été réalisés.



Préparation de la conduite à Les Cullayes



Passage sur le parapet du pont de la Bressonne



Chambre coupe pression de la liaison Montpreveyres et à Les Cullayes

Essertes	21'552 m ³
Servion	114'636 m³
Ferlens	18'212 m ³
Rue (Auboranges)	20'398 m ³
Total	174'798 m ³

Sur les 174'798 m³ vendu, l'association a acheté 112'383 m³ à l'AIEJ pour un montant de CHF 179'812.80.

Le montant de la vente d'eau aux abonnés est de CHF 455'947.80.

Le montant des revenus en 2025 est de CHF 574'462.03 celui des charges de CHF 574'462.03, ce qui laisse un résultat parfaitement équilibré.

8.2 Service des eaux - AIEJ



Le Comité Directeur s'est réuni à 7 reprises durant l'année.

4 séances lors du premier semestre et 3 au second. Elles se déroulent en principe dans la salle Gustave Roux à Carrouge.

À la suite de la démission de M. Olivier Auberson représentant de l'Association Intercommunale des Eaux Servion-Ferlens-Essertes, c'est M. Thierry Ménetrey, Municipal à Oron qui occupe le siège de l'AIESFE.

Le Comité Directeur est composé de :

- M. Jean-Marc Genton, Président, Forel (Lavaux)*
- M. Stéphane Porchet, vice-Président, Ropraz*
- M. Thierry Ménetrey, AIESFE*
- M. Benjamin Borlat, Corcelles-le-Jorat*
- M. Gary Cherpillod, Vulliens*
- M. Urbain Cherpillod, Vucherens*
- M. Claude Kung, Montpreveyres*
- M. Michel Rochat, Jorat-Mézières*
- M. Jean-Christophe Schwaab, Bourg-en-Lavaux*

Montagne du Château :

Les travaux de la montagne du Château sont toujours en cours. Ils sont suivis par une délégation du CD. Stéphane Porchet et Jean-Marc Genton participent avec les délégués des Communes de Montpreveyres et Pully au projet de la Montagne du Château, ainsi que M. Samuel Grossenbacher, notre ingénieur conseil du bureau Herter et Wiesmann. La mise en fonction finale devrait avoir lieu en 2026.

Plan directeur :

Après de nombreuses séances d'aménagement du plan directeur de distribution de l'eau de notre association, celui-ci a été présenté à toutes les municipalités de l'AIEJ le 11 septembre, toutes ont

confirmé leur accord par écrit. Le 8 octobre, celui-ci a été exposé au conseil intercommunal. Il devra être envoyé au canton en 2026 pour approbation.

Excédent d'eau des communes :

Le Comité directeur recherche activement un client pour l'achat des excédents de ses membres, une solution est sur le point d'aboutir avec la Commune d'Oron.

Achat d'eau à la ville de Lausanne :

Nos achats d'eau au SI de Lausanne sont importants. Ils représentent 174'320 m³ contre 68'866 m³ en 2024, 176'291 m³ en 2023 et 248'783 m³ en 2022, ceci est dû à la pluviométrie.

Achat et vente d'eau aux communes de l'AIEJ :

L'AIEJ a acheté 159'097 m³ d'eau aux communes de l'association. 330'887 m³ ont été vendus. Notre part envers la Commune de Pully est toujours bénéficiaire pour notre association, même si celle-ci a diminué par rapport à 2024. Elle se monte en CHF 58'764.-, la raison est la fermeture de la conduite pendant environ 2 mois.

Installations AIEJ :

Chambre Ecorcheboeuf :

2 vannes d'arrêt ont été remplacées.

Réservoir de Vucherens :

La pompe a été remplacée de même que la vanne d'entrée du réservoir.

L'entreprise Cla-Vall a fait la révision des vannes de régulation sur tout le réseau, cet entretien se fait en principe tous les trois ans, selon leur disponibilité.

Le système d'automate devenant obsolète de nombreuses adaptations ont été faites dans les ouvrages suivants : Moulins, Fotolabo, Servion, Pigeon, Michoude et PC Mézières.

Comptabilité 2025 :

Les comptes 2025 sont équilibrés. Ils se soldent avec une mise à un fonds de renouvellement installations et réseau de CHF 33'212.67.

Ce résultat est principalement dû à la vente d'eau, plus élevée que budgétisée.

Personnel.

Le secrétariat du Comité Directeur est assuré par Mme Maud Pfister et la bourse par M. Serge Delessert.

En ce qui concerne la surveillance du réseau celle-ci est assurée par Didier Aguet et Jean-Marc Genton

En conclusion, le Comité Directeur tient à remercier l'ensemble du personnel de l'AIEJ et toutes les personnes qui œuvrent à la bonne marche de l'AIEJ.

Au nom du comité directeur de l'AIEJ - M. Jean-Marc Genton - Président du Comité Directeur AIEJ.

8.3 Service du gaz

La commune est desservie en gaz par la société Holdinova SA - Groupe Holdinova à Vevey. Les propriétaires qui souhaitent raccorder leurs bâtiments au réseau du gaz peuvent prendre contact avec elle pour demander une offre.

9 Informatique et cybersécurité

Guichet virtuel

Le guichet virtuel disponible sur le site internet étant devenu obsolète et ne bénéficiant plus de maintenance de la part du prestataire, un appel d'offre a été lancé afin de maintenir ce service essentiel et apprécié de la population. Le nouveau guichet a été mis en service à la fin de l'année.

Gestion Electronique des Données - GED (préavis n° 7-2025)

La masse documentaire générée et reçue par notre commune est considérable et ne cesse d'augmenter. La conservation, le classement et l'accessibilité de ces documents représentent une charge toujours plus lourde et mobilisent un temps administratif important.



La mise en place d'une gestion électronique des données (GED) permettra d'optimiser les processus, tout en maintenant un excellent service aux habitantes et habitants de la commune.

Remplacement des serveurs (préavis n° 07-2025)

Les infrastructures informatiques actuelles atteignent leurs limites et la mise en place d'une GED nécessite une base technique moderne et robuste. Il est donc indispensable de procéder simultanément au renouvellement du matériel et des systèmes d'exploitation.

Par souci de bon sens et d'économie financière, les communes de Jorat-Mézières, Montpreveyres et Servion se sont unies pour mutualiser l'acquisition de la GED et des nouveaux serveurs, tout en assurant une stricte autonomie de chaque commune et le maintien de ses données propres.

Polco (préavis n° 07-2025)

La complexification de la gestion des demandes relatives aux constructions ainsi que celle des diverses réglementations en vigueur génèrent un important surcroît de travail administratif et de suivi. Le logiciel Polco.ch offre un important gain de temps ainsi qu'une efficacité accrue dans les processus liés à la Police des Constructions.

Cybersécurité

La cybersécurité revêt une importance capitale et tout est mis en œuvre afin de prémunir au mieux les systèmes de la commune.



10 Biodiversité, Energie et Climat

En matière de biodiversité, notre territoire communal doit refléter la volonté de la Municipalité et de ces habitants pour le respect de la nature et de la faune.

Afin de donner une vision d'avenir pour notre commune en matière de climat et d'énergie, la Municipalité a démarré fin 2022 le Plan Energie et Climat Communal, autrement dit le PECC sous la direction du bureau d'ingénierie de Mme Annick Gilliéron.



En 2025, plusieurs actions ont été menées :

Actions transversales

- Soutien à plusieurs manifestations ou événements organisés par des tiers s'inscrivant dans les objectifs du PECC comme « La Tête dans les Tilleuls » (association des Jardinables), Repair Café (Place du Village), la Course des Ânes ; Systématisation de l'utilisation de vaisselle réutilisable.
- Participation du Municipal en charge à plusieurs rencontres d'échanges d'expériences, d'information ou de formations autour des thématiques du PECC et de la participation de la population ;

Actions « Energie et Mobilité »

- Lancement de l'étude de la revalorisation patrimoniale de la Chapelle à Servion (préavis 14-24), qui comprend notamment l'assainissement énergétique de l'édifice ;
- Réalisation et achèvement du trottoir le long de la route de Les Cullayes jusqu'au Zoo, sécurisation de l'arrêt de bus du Tropiquarium et pose d'un couvert.
- Réalisation et achèvement du cheminement piétonnier sur la RC en direction de Mollie-Margot ;
- Réalisation d'un plan directeur des chemins AF et réflexions intercommunales sur la mise en place de voies vertes.

Actions d'adaptation aux changements climatiques

- Réalisation de l'inventaire des plantes exotiques envahissantes présentes sur les parcelles communales (7 espèces relevées) ;
- Mise sur pied d'un stand pour reconnaître et lutter contre les plantes exotiques envahissantes lors de la manifestation « la Tête dans les Tilleuls ».
- Pose de deux hôtels à insectes ;
- Réflexions pour sur la protection de l'étang du Parimbot dans le cadre de la procédure du PACom.
- Mise en œuvre du plan de gestion de l'étang du Parimbot par la voirie (surveillance, entretien, fauche, etc.) et pose de nouveaux panneaux didactiques.

Commission consultative

Composée d'habitantes et habitants de la commune, cette commission a pour mission d'épauler la municipalité dans la recherche et la mise en place de solutions s'inscrivant dans les domaines suivants :

- Efficacité énergétique,
- Energies renouvelables,
- Mobilité durable,
- Préservation des ressources,
- Adaptation aux enjeux climatiques,
- Protection, le renforcement et le développement de la biodiversité,
- Economies circulaires,
- Aspects de cohésion sociale.

Au 31 décembre 2025, la commission était composée de :

Barthélémy Agaësse, Stéphanie Braillard, Yves-Noël Grin, Bertrand Daout, Christine Mueller, Javad Nazery et Philippa King Rojo.

La première mission confiée à la commission consultative se rapportait à l'élaboration de propositions de subventions en s'appuyant sur les résultats du sondage réalisé en 2024 auprès de la population de la commune ainsi que sur les actions mises en place par d'autres communes.

Il convient de souligner que les membres de la Commission ont mené ce travail de manière la plus objective possible, en s'appuyant sur des critères techniques et scientifiques, dans le respect des règlements directement applicables à leur activité.

Pour le choix des subventions à proposer, la commission s'est notamment basée sur les critères suivants :

- Conformité avec les objectifs législatifs et ceux du PECC, notamment en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques.
- Mesures incitatives et efficaces, c'est-à-dire la capacité de la subvention à induire un changement réel de comportement de la part de la personne requérante.
- Prise en compte prioritaire des deux secteurs responsables de la majorité des émissions territoriales de gaz à effet de serre, à savoir la mobilité et le bâtiment.
- Respect d'un budget communal limité, nécessitant une sélection rigoureuse des mesures

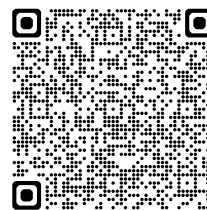
Les différentes propositions de subventions émanant de la commission consultative ont été discutés et adaptés par la municipalité avant leur lancement officiel au début de 2026.

La commission consultative s'est réunie à 9 reprises, dont 3 en compagnie d'un ou de plusieurs membres de la Municipalité.

Un grand Merci aux membres de la commission pour leur engagement et la qualité du travail fourni.

Règlement communal du Fonds pour les énergies renouvelables et le développement durable (préavis n° 03-2025)

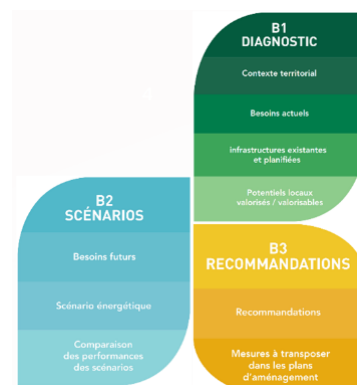
Conformément à son engagement à l'égard de la mesure T2 du PECC, la municipalité a édicté un règlement définissant les sources d'alimentation du fonds et les conditions liées à sa redistribution, sous forme de subventions communales, ayant pour objectif d'encourager les actions en faveur de la transition énergétique et de l'adaptation aux changements climatiques.



Planification Energétique Territoriale PET

Soucieuse de l'amélioration de son empreinte carbone, la municipalité a mandaté la société Holdibat afin de d'établir une PET sur l'ensemble de la commune avec pour objectifs à terme :

- Encourager les économies d'énergie,
- Encourager et soutenir la rénovation du parc bâti,
- Promouvoir des énergies locales et renouvelables pour la production de chaleur,
- Favoriser la production et consommation d'électricité locale.



Cette étude qui propose des solutions et plan d'action, s'adresse aussi bien aux patrimoines communaux qu'à ceux des propriétaires.

Vous la trouvez sous : www.servion.ch/N3411/planification-energetique-territoriale-pet.html



Etude « Biodiversité dans l'espace bâti »

En complément de la PET et toujours dans le cadre du PECC, la municipalité a mandaté le bureau ASCA Environnement afin d'effectuer une étude sur les points suivants :

- Canopée et arborisation,
 - Développement de la canopée,
 - Plantations d'arbres hautes tiges,
- Plan de gestion des espaces verts (y compris DP),
 - Gestion et entretien des talus,
 - Gestion et entretien des espaces verts,
 - Recensement des plantes exotiques envahissantes,
- Plan d'action en faveur des nicheurs en bâtiment,
 - Hirondelles,
 - Martinets,
 - Chauve-souris.
- Plan d'action « commune ouVerte » de Pro Natura.
- Plan d'action en faveur de la lutte contre les plantes exotiques et envahissantes.



A l'instar de la PET, ces différentes études ne servent pas uniquement à orienter les actions communales, mais également celles des habitant.e.s.

Conclusion

Le mot de la Municipalité :

Ce rapport relate l'essentiel des travaux et des décisions prises par la Municipalité durant l'année 2025. Il n'est de loin pas exhaustif et ne retrace volontairement pas en détail les innombrables activités journalières nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

La Municipalité se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

Considérant ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Servion

- vu le préavis n° 07-2026 du 11 mai 2026 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

dans sa séance du 24 juin 2026, décide

- d'approuver la gestion relative à l'exercice 2025 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Municipalité


Le Syndic
Jérôme Oberson




Le Secrétaire
Christophe Chaillet

Ce rapport de gestion a été adopté en séance de Municipalité du 11 mai 2026.

Municipal responsable : Monsieur Jérôme Oberson, Syndic.